

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Abdelmadjid Tebboune reçoit un message de l'émir du Qatar

P 16

BIENTÔT UNE CONFÉRENCE POUR LA RÉCONCILIATION

Libye : L'UA reprend la main sur le dossier

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 3

Mardi 21 février 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5771 - 19^e année

ALGÉRIE - QATAR



La coopération militaire appelée à aller de l'avant

P 16

CONSEIL DES MINISTRES

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES SUR LE MARCHÉ DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Le Président veut un dispositif de veille

LIRE EN PAGE 4

LIRE ÉGALEMENT

► L'opération de démolition de constructions illicites habitées supervisée désormais par le ministère de l'Intérieur



Ph : DR

UTILISATION D'INTERNET EN ALGÉRIE



Le taux de pénétration atteint 70,9%

P 16

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES CONSOMMATEURS

« On doit réguler efficacement le marché »

P 5

FOOTBALL/ORGANISATION DE LA CAN-2025



La presse africaine vote pour l'Algérie

P 7

HIPPODROME - EMIR ABDELKADER- ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Vers une arrivée à grosse cote

P 14

SAÏD EL AYACHI PRÉSIDENT DU CNASPS, À PROPOS DE LA SOLIDARITÉ DES ALGÉRIENS
AVEC LEURS FRÈRES SAHRAOUI :

« Une forme de fidélité aux sacrifices des martyrs »

Le président du Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS), Saïd El Ayachi, a affirmé, dimanche, à partir d'Oran, que la solidarité du peuple algérien avec le peuple sahraoui dans sa lutte intervient « en fidélité aux sacrifices des martyrs qui se sont battus pour faire valoir le principe du droit des peuples à l'autodétermination ».



Dans une allocution prononcée lors d'une journée de solidarité avec le peuple sahraoui organisée par le CNASPS, El Ayachi a rappelé que les martyrs de l'Algérie se sont sacrifiés « pour le principe de rejet de toutes les formes de colonialisme et dans n'importe quel endroit dans le monde », a précisé El-Ayachi, avant d'ajouter que notre pays, au lendemain de son Indépendance, « par fidélité aux principes pour lesquels les martyrs se sont sacrifiés, a soutenu la lutte de 15 mouvements de libération en Afrique et autres, dont le Front populaire de libération de Sakia El Hamra et Oued Dhaheb (Polisario), qui lutte toujours pour l'autodétermination du

peuple sahraoui et a pu obtenir la reconnaissance de plus de 120 pays dans le monde, en plus de la reconnaissance par les Nations unies du droit de ce peuple à l'autodétermination ». Soulignant que « l'Algérie, qui respecte le droit international et la légitimité internationale, appelle tous les pays du monde à respecter ce droit, ainsi que les décisions et résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité, notamment la résolution 14/15 de décembre 1960, qui reconnaît le droit des peuples à l'autodétermination ». De son côté, le Consul de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Hamdi Khalil, a salué, dans une allocution, la position constante de l'Algérie dans

son soutien à la lutte du peuple sahraoui. Expliquant « Une position de principe annoncée par l'Algérie depuis la fondation du Polisario, confirmée sur le terrain avec son soutien sous diverses formes et à travers l'accueil d'enfants sahraouis en Algérie en leur permettant d'étudier dans ses établissements éducatifs ». M. Khalil a estimé que la Journée nationale du chahid, que l'Algérie commémore ces jours-ci, est « une journée pour tous les peuples libres du monde, car le martyr algérien a éclairé la voie par ses sacrifices à d'autres peuples dans le monde qui souffraient de l'oppression. Honorer le martyr algérien est désormais un devoir pour tous les peuples libres ». Des enseignants d'un nombre

d'universités du pays se sont relayés, à l'occasion, pour souligner l'impact de la glorieuse Guerre de Libération algérienne sur un nombre de guerres de libération dans le monde, en particulier en Afrique, et la position algérienne qui les a soutenues après l'Indépendance. Cette rencontre a été organisée par l'Université des sciences et technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran, en coordination avec l'Union nationale des étudiants algériens, le Laboratoire de politique publique et de sécurité régionale de l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et le Laboratoire de recherches de sources historiques et de traductions à l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella.

M. Seghilani

MANŒUVRE DU MAKHZEN

La RASD met en garde l'UA

Le régime marocain qui a échoué dans sa tentative d'introduire l'entité sioniste au sein de l'UA, continue, toutefois, de vouloir exploiter cette tribune continentale pour faire passer ses mensonges et ses manœuvres concernant la question sahraouie. La République arabe sahraouie démocratique, par la voix du président du Conseil national sahraoui, membre du Secrétariat national du Front Polisario, Hama Salama, a fait savoir, dimanche, que la tentative du Makhzen d'utiliser les institutions de l'UA pour réaliser ses visées politiques n'aboutira pas. Le

Maroc tente de convaincre l'UA des conclusions du dénommé « Forum de Tanger pour la paix et le développement en Afrique+ » qui « n'est en réalité qu'un évènement de propagande et de politique que le Royaume du Maroc utilise au service de ses agendas visant à légitimer son occupation de parties du territoire de la République sahraouie », a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS), citant Hama Salama qui a représenté le président sahraoui, Brahim Ghali, aux travaux du 36e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. Le président du Conseil national

sahraoui a appelé l'UA à prendre conscience des « tentatives du Maroc visant à l'impliquer financièrement et politiquement dans le dénommé « Forum de Tanger sur la paix et le développement en Afrique+ ». A propos de ce Forum organisé par le Makhzen en dehors du cadre de l'instance africaine, Hama Salama a rappelé que l'UA dispose d'une « composante institutionnelle et structurelle qui doit assurer l'étude et le suivi de toute activité, sanctionnée par des décisions ou des déclarations politiques ».

M. R.

INTRUSION D'UNE DIPLOMATE SIONISTE À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE PLÉNIÈRE DU 36E SOMMET DE L'ORGANISATION

L'Union africaine va enquêter

Après l'expulsion spectaculaire, ce samedi 18 février, d'une délégation de l'entité sioniste qui s'était infiltrée dans la salle plénière du centre de conférence de l'Union africaine, à Addis Abeba en Ethiopie, où allait commencer le 36e sommet de l'organisation, une enquête va être ouverte, a annoncé le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki, pour savoir comment cette délégation a pu avoir un badge et entrer dans la salle. « Nous n'avons invité aucun officiel (de l'entité sioniste) et naturellement nous ferons des investigations pour situer les responsabilités » sur cet inci-

dent », a-t-il insisté. Il a rappelé que « le président de la Commission de l'UA est la seule personne habilitée à inviter les participants » au sommet de l'UA. Il a également tenu à rappeler que la question du statut de l'entité sioniste au sein de l'UA « est suspendue à la décision souveraine du comité de chefs d'Etat qui a été mise en place par la Conférence de chefs d'Etat » l'année dernière. La porte-parole de M. Faki, Ebba Kalondo, avait déjà fait savoir, dimanche, dans un tweet que l'UA « n'a ni autorisé ni invité l'individu en question, qui a été dûment expulsé, à assister à l'ouverture de notre sommet ». Par « individu en question », Ebba Kalon-

do entend la diplomate de « haut rang » de l'entité sioniste qui a pris place dans la salle et a été immédiatement mise à la porte par les agents de sécurité. Comment cette diplomate a-t-elle pu se procurer un badge pour s'infiltrer dans la salle alors qu'elle n'était pas invitée à la Conférence de chefs d'Etat et de gouvernement africains? Croyait-elle que sa présence indue n'allait pas être découverte et qu'elle pouvait ainsi dans cette position d'intruse pendant les travaux de la Conférence? Dans quel but ? Probablement pour faire croire que l'entité sioniste avait toujours le statut d'observateur, octroyé, en juillet 2021, par déci-

sion unilatérale du président de la Commission de l'UA. En même temps, cette présence indésirable était sans doute destinée aussi à montrer dans quel mépris, l'entité sioniste tient, cette fois, la décision de lui suspendre l'octroi du statut d'observateur, prise, à l'unanimité, lors des travaux de la précédente session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. Ce calcul s'est avéré faux. L'expulsion de la diplomate infiltrée signifie que l'UA a rejeté définitivement le statut d'observateur de l'entité sioniste et qu'il n'en sera plus question.

M'hamed Rebah

LE PARTI SUD-AFRICAIN ANC
« L'expulsion
de la délégation
sioniste du sommet
de l'UA est
encourageante »

Le Congrès national africain (ANC) a salué l'expulsion d'une délégation sioniste du sommet de l'Union africaine (UA) qui s'est déroulé samedi et dimanche, à Addis-Abeba, qualifiant cette décision d'encourageante. Dans un communiqué rendu public, le parti historique, qui a été le leitmotiv de la lutte du peuple sud-africain, contre l'apartheid dans son pays, a apporté un « soutien clair à cette expulsion », rappelant que l'entité sioniste « incarne l'apartheid ». Selon un tweet de la porte-parole du président de la Commission de l'UA, Ebba Kalondo, « l'UA n'a ni autorisé ni invité l'individu en question, qui a été dûment expulsé, à assister à l'ouverture de notre sommet ». Il est à rappeler que l'entité sioniste a été le soutien le plus farouche contre la lutte du peuple sud-africain contre le système d'apartheid, jusqu'à la chute de ce dernier. Et de souligner, dans ce contexte, que le statut de l'entité sioniste au sein de l'UA « fait actuellement l'objet d'un examen par un comité des chefs d'Etat, ajoutant que cette expulsion « sera prise en compte » par ce dernier. Une vidéo, diffusée par plusieurs sources samedi, montrait l'expulsion par les agents de sécurité d'une délégation de l'entité sioniste, qui s'était infiltrée aux travaux du sommet de l'UA organisés sous le thème « Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ». A rappeler que le président de la Commission de l'UA, Mahamat Moussa Faki, avait pris une décision unilatérale en juillet 2021 concernant l'octroi à l'entité sioniste du statut d'observateur au sein de l'UA, décision qui s'est heurtée à une forte opposition au sein de l'organisation continentale, notamment par des pays qui soutiennent le droit constant du peuple palestinien à la liberté et à l'indépendance. De nombreuses parties africaines et arabes ont considéré la démarche de Mahamat Moussa Faki comme une « violation flagrante » de la Charte africaine des droits de l'Homme et des principes et valeurs de l'Union et de son statut, qui défend la lutte contre le racisme, la décolonisation et le droit des peuples à l'autodétermination. Lors des travaux de la précédente session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, la décision de suspendre l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste a été adoptée à l'unanimité, avec la formation d'un comité de sept chefs d'Etat, dont l'Algérie, pour soumettre une recommandation au sommet de l'Union sur cette question.

M. S.

RÉCONCILIATION LIBYENNE

Une conférence sous l'égide de l'UA pour bientôt

Les parties libyennes en conflit depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 continuent de chercher une porte de sortie de la crise politique majeure dans laquelle le pays s'est enfoncé depuis près de 13 ans maintenant dans le feu de ce qui est connu historiquement sous le nom de « printemps arabe ».



Ph : DR

Selon le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, une conférence de réconciliation nationale sur la Libye, allait se tenir sous peu sous l'égide de l'Union africaine UA. « Nous avons réuni les différentes parties et nous sommes en train de travailler avec eux sur la date et le lieu de la conférence nationale » qui se tiendra « sous l'égide du comité de haut niveau de l'Union africaine », présidé par le chef de l'Etat congolais Denis Sassou Nguesso, a poursuivi Moussa Faki Mahamat. « Une réunion préparatoire a eu lieu il y a quelques semaines à Tripoli », la capitale libyenne, a affirmé M. Faki, avant de conclure: « Le départ des mercenaires a été demandé, (...) il faut nécessairement que les Libyens se parlent, je crois que c'est une condition préalable pour aller à des élections dans un pays apaisé ». La crise libyenne est prise en otage par plusieurs facteurs dont notamment les ingérences des forces étrangères qui interfèrent dans les affaires internes du pays, en soutenant telle ou telle partie, mais aussi par la présence de mercenaires de différentes nationalités étrangères sur son sol. Il est ainsi évident que sans la résolution de ces questions notamment celle des mercenaires, la Libye ne connaîtra jamais de salut car leurs retraits de ce pays voisin ravagé par la guerre depuis 2011 permettra à la Libye de retrouver enfin sa souveraineté et son intégrité territoriale, la paix et stabilité, et la création d'un climat politique et sécuritaire apaisé prélude à la

tenu des élections dans un cadre démocratique. Des enquêtes menées les Nations unies ont d'ailleurs évoqué une éventuelle implication de ces mercenaires de tous bords ayant combattu en première ligne des deux côtés du conflit dans le pays, dans crimes de guerre. Leur retrait de la Libye constitue ainsi une solution, du moins en partie, au problème libyen qui pourrait ouvrir grandes les portes d'une solution définitive et globale à cette crise qui n'a que trop duré prenant en otage toute une population réduite à la pauvreté, la clocharisation et l'insécurité au quotidien.

LE RETRAIT DES MERCENAIRES, NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE

C'est dans cette optique que s'était inscrite la mission de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, qui s'est entretenu, début février, avec les représentants des pays voisins de la Libye, dont le Niger, en la personne de Issik Egh Gato, du Tchad, représenté par Tribo Abboud, ainsi que l'ambassadeur du Soudan, Ibrahim Mohammad Ahmed, afin d'obtenir leur soutien et leur coopération sur ce plan. Lors de cette rencontre l'émissaire onusien a exprimé sans équivoque la nécessité d'accroître leur soutien à la Manul (mission d'appui des Nations unies en Libye) et au Comité militaire mixte libyen (5+5) qui vise l'unification des belligérants, et ce, afin de mettre en œuvre le plan d'action lié au retrait des combat-

tants et mercenaires issus de leurs pays dont le nombre total de combattants étrangers présents en Libye avoisine les 20 000 hommes. Selon le diplomate des Nations unies en Libye les « ambassadeurs des pays concernés ont tous confirmé leur soutien à la Libye ». « Il y a eu une convergence de vues avec les représentants du Niger, du Tchad et du Soudan, pays frontaliers avec la Libye s'agissant de la mise en place d'une plateforme commune en vue d'entamer le retrait des mercenaires issus de leurs pays », avait indiqué par le passé le Comité militaire mixte libyen dans un communiqué. Pour rappel, l'initiative du JMC 5+5, une étape cruciale vers la réconciliation inter libyenne, a été déjà lancée le 12 novembre 2021, à travers un accord soutenu par l'ONU, conclu entre les parties belligérantes dans le conflit, par le biais du Comité militaire conjoint, de 10 membres, avec cinq représentants de chaque côté, (JMC 5 + 5). Un signal fort vers l'unification des parties belligérantes dans le pays en proie à la violence, en vue d'aboutir par la suite à un processus de retrait complet de ces mercenaires et forces étrangères. Reste que le seul moyen d'instaurer la paix et la stabilité en Libye est la tenue d'élections consensuelle et inclusive comme l'a si bien signifié Abdoulaye Bathily, le 3 février dernier, lors d'une réunion avec les tenants du consensus national au Haut Conseil d'Etat, où il a écouté leur évaluation et leurs points de vue pour sortir de l'impasse politique grâce à une initiative qu'ils ont présentée.

« Dans ce contexte, j'ai souligné la nécessité pour les dirigeants politiques de se montrer à la hauteur des attentes des 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits sur les listes électorales et la nécessité pour le Haut Conseil d'Etat et la Chambre des représentants de s'engager de manière positive, constructive et complète pour parvenir à une base constitutionnelle pour les élections dès que possible », a tweeté alors M. Bathily. Prévu en décembre 2021, les élections générales n'ont pas pu y avoir lieu en Libye et renvoyées ainsi aux calendes grecques en raison de désaccords entre les partis libyens sur les lois électorales.

L'ALGÉRIE REJETTE TOUT RECOURS À LA FORCE

Dans un message lu en son nom par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, à partir de la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, à l'occasion des travaux du 36e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) qui se sont tenus le 18 et 19 du mois en cours, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré le rejet par l'Algérie de tout recours à la force pour résoudre la question libyenne, comme elle refuse toute ingérence étrangère dans les affaires internes de ce pays, appelant les parties étrangères à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye. « La solution définitive et globale de la question libyenne ne pourrait intervenir que par des Libyens eux même. Et l'Algérie, avec ses partenaires, ne ménagera aucun effort pour aider les frères libyens à réaliser les premiers jalons de cette étape », a souligné le chef de l'Etat dans son message, tout en réaffirmant sa disponibilité à accompagner le processus de paix en vue de rassembler tous les Libyens et de rapprocher les points de vues des uns et des autres pour arriver à une solution politique globale, invitant, par la même, toutes les parties libyennes en conflit à s'engager pleinement dans le processus de paix pour la résolution de la crise sur la base d'un dialogue inclusif et consensuel.

B.O.

EXPULSION D'UNE DÉLÉGATION SIONISTE DU SOMMET DE L'UA

Le MSP salue l'attitude de l'Algérie et de l'Afrique de Sud

Le Mouvement de la société pour la Paix (MSP), le parti islamiste de Abderazak Makri, a salué, dans un communiqué, les positions inflexibles de certains pays africains souverains, notamment l'Algérie et l'Afrique de Sud après l'expulsion de la délégation sioniste qui a tenté d'assister aux travaux du 36e Sommet de l'UA qui s'est tenu samedi et dimanche derniers, à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, en usant de faux badges. « Nous saluons cette résistance diplomatique qui a abouti à l'interdiction à la partie israélienne de participer à ce Sommet. Une attitude qui reflète les principes et les valeurs de l'UA qui soutient la cause palestinienne et son indépendance avec El-Qods comme capitale. Nous appelons tous les pays africains à adopter les mêmes principes envers la Palestine », lit-on dans le communiqué de cette formation politique d'obédience islamiste. Pour rappel, la délégation algérienne présente à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne pour participer aux travaux du 36e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine tenu en ce début de semaine a réussi, à éjecter de la salle devant abriter le Sommet, l'ambassadeur sioniste à Addis-Abeba, et la directrice adjointe pour l'Afrique au ministère israélien des Affaires étrangères, Sharon Bar-Lee, qui s'étaient présentés avec des badges falsifiés car ils n'étaient pas invités. Les délégués algériens appuyés par ceux de l'Afrique de Sud, ont exercé une pression terrible sur les organisateurs afin de chasser la délégation israélienne de la salle sous peine d'annuler carrément la tenue du Sommet. Isolé et acculé par cette levée de bouclier de la part des deux pays, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, a dû accéder à leurs doléances demandant à son directeur de cabinet et le responsable de la sécurité à faire sortir les diplomates israéliens déclarés persona non grata. Ces derniers ont tenté une résistance avant de céder devant l'insistance des cadres de la Commission. Dans son tweet, posté avant-hier, Ebba Kalondo, porte-parole du président de la Commission de l'UA, Mahamat Moussa Faki, a affirmé que l'Union africaine n'a ni « autorisé ni invité » ladite délégation, précisant que le statut de l'entité sioniste au sein de l'UA, « fait actuellement l'objet d'un examen par un comité des chefs d'Etat ».

B.O.

CLAUDE MANGIN, LA MILITANTE FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME, DÉNONCE

« J'ai été très maltraitée par les autorités marocaines »

Dans un entretien accordé au magazine français Marianne, la militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin est revenue sur son interdiction de rendre visite à son mari, Naâma Asfari prisonnier politique sahraoui depuis 2010, dans les geôles de l'occupant marocain, et de son expulsion du royaume de Mohamed VI, vers la France à plusieurs reprises, à l'exemple de nombreuses expulsions de députés européens, journalistes, juristes, et de militants des droits de l'Homme, car voulant se rendre dans les territoires sahraouis encore sous occupation marocaine. La militante Claude Mangin, dont le mari, le militant

sahraoui Naâma Asfari, croupit dans les geôles marocaines depuis 12 ans, a dénoncé le traitement réservé par les autorités marocaines à son égard lors de son dernier déplacement au royaume pour rendre visite à son époux. Alors que les dernières visites de Claude Mangin à son époux remontaient à 2011, ce n'est qu'en 2019 que la militante française a pu retourner au Maroc, après plusieurs tentatives soldées par des expulsions en 2016 et 2017, « sans aucun motif », dit-elle. Mme Mangin s'est confié que « Venir au Maroc pour le Sahara occidental veut dire que vous êtes hors la loi ». Expliquant « J'ai été très maltraitée, dénoncée dans la pres-

se marocaine, on m'a traitée de tous les noms », l'épouse du prisonnier politique sahraoui a poursuivi « Ils veulent faire du Maroc une vitrine, sauf que les choses sont différentes en réalité ». Concernant l'affaire d'espionnage via le logiciel Pegasus, dont elle a également été victime, Mme Mangin a indiqué « qu'une plainte a été déposée dès le mois de juillet 2021, auprès de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), après qu'Amnesty International et Forbidden stories ont découvert cette surveillance de milliers de téléphones dont le sien ». S'étonnant de pléines de choses sans explication elle s'explique : « J'ai été sur-

veillée et beaucoup de choses s'expliquent maintenant dans ma vie Il y a pleines de choses que le Maroc a su sur moi et je me demandais comment ». Elle a précisé qu'ils étaient cinq à avoir déposé plainte dans cette affaire, dont le maire de la ville d'Ivry, en France, le diplomate sahraoui Bachir Oubi Bouchraya et la journaliste du journal l'Humanité, Rosa Mousaoui. Pour rappel, Naâma Asfari, défenseur des droits de l'Homme, fait partie des 22 militants sahraouis du groupe Gdeim lzik condamnés par la justice militaire de l'occupant marocain. Il a été condamné à 30 ans de prison.

M. Seghilani

**CONSEIL
DES MINISTRE**

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Le Président veut un dispositif de veille

Sujet central au menu du Conseil des ministres réuni, hier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'approvisionnement des marchés et la disponibilité des produits alimentaires durant le mois de Ramadhan doivent être surveillés comme le lait sur le feu au risque.



Autrement que l'Etat doit agir pour prendre de vitesse les spéculateurs et autres commerçants opportunistes, voire même au-delà des individus avides d'argent. Car, le chef de l'Etat évoque, comme il dénonce les pratiques, des gangs « Issabates » qui exploitent les situations de pénuries pour provoquer le chaos dans la société.

Pour ce faire, le président Tebboune a ordonné la création d'un

dispositif de veille courant de cette semaine, et ce en coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce. Cette mission aura la tâche d'élaborer un plan de contrôle fréquent et rigoureux qu'il conviendra à effectuer au niveau des marchés des produits de base. Sur le terrain, il s'agit, détaille un communiqué de la présidence de la République, d'intensifier le travail de contrôle,

à commencer par les quartiers et les villages, avec l'implication des autorités locales, dans le but de réguler les prix des produits de base et d'approvisionner les marchés en cas de nécessité.

Dans un deuxième lieu, le président de la République a « recadré » l'action du gouvernement sinon du ministre du Commerce et de la Promotion des explorations, auxquels il a rappelé que la réduction de la facture des

importations ne doit pas être au détriment des besoins du citoyen. Ainsi, pour pallier à cette carence, il a ordonné d'ajuster le tir en tenant compte de la disponibilité des produits au niveau national tant en quantité qu'en qualité.

Farid Guellil

Au menu du Conseil des ministres

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à la présentation d'exposés concernant plusieurs secteurs, et aux mesures d'approvisionnement pour le mois de Ramadhan, indique un communiqué de la présidence de la République. "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres portant sur le projet de loi sur l'industrie cinématographique, la présentation des exposés relatifs aux mesures prises pour assurer l'approvisionnement durant le mois de Ramadhan, le développement des grands projets industriels structurés du secteur de l'énergie et des mines, et les projets de développement des réseaux ferroviaires", a ajouté la même source.

DÉMOLITION DES CONSTRUCTIONS ILLICITES

L'opération supervisée désormais par le ministère de l'Intérieur

Les opérations de démolition de constructions illicites auxquelles les Algériens assistaient, depuis plusieurs semaines maintenant, à travers plusieurs wilayas sur le littoral notamment, se faisaient-elles de façon anarchique ? C'est trop dire à ce stade. Bien que, le Conseil des ministres qui a planché sur le dossier laisse supposer des « anomalies » surtout que le président de la République a émis des instructions. Il a en effet ordonné à ce que les opérations soient supervisées par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Autrement dit, l'exécution des démolitions doit être faite sur la base d'un plan soigneusement élaboré par les walis avant que le dossier ne soit soumis à l'autorité ministérielle désignée. Autre point, le chef de l'Etat a décidé de l'interdiction des opérations de démolition des immeubles habités durant cette saison hivernale.

F. G.

NOUVELLE LOI SUR L'INFORMATION

Le projet devant les députés début mars

La Commission de la culture et de la communication à l'Assemblée populaire nationale a terminé l'examen du nouveau projet de loi sur l'information après près de trois semaines de débats à l'hémicycle Zighoud Youcef consacré à l'écoute et l'étude des exposés présentés par des spécialistes de l'information, des journalistes des deux secteurs, privé et public, et des syndicalistes de la profession. Le nouveau texte sera présenté début mars devant les parlementaires pour débat et approbation, alors que les professionnels des médias réclament une plus large concertation et de nouvelles modifications dans le nouveau texte pour améliorer la situation socio-professionnelle des journalistes, renforcer la liberté d'expression dans le cadre du respect de la Constitution et permettre par la même au citoyen d'accéder à son droit à l'information. Les professionnels du secteur et des députés réclament également l'accélération de la cadence de la promulgation de statuts particuliers qui définissent les devoirs et droits des journa-

listes. Il faut noter que les conditions d'octroi de la carte professionnelle pour les journalistes qui exigent une expérience de 3 ans pour ceux qui ont suivi leur cursus en journalisme et 5 ans pour ceux issus d'autres instituts avec obligation de disposer d'une formation dans le domaine ont été maintenues dans le nouveau texte. Il pourrait donc y avoir des « retouches » à apporter au projet final notamment avec l'insistance des journalistes et des parlementaires, sachant que certains demandent carrément son retrait à défaut de sa modification, estimant que les dispositions portées dans le nouveau texte constituent une régression des acquis notamment sur plan du pluralisme médiatique. Il est donc attendu des députés de soulever et de défendre les doléances des professionnels du secteur notamment pour ce qui a trait à l'institution d'un fonds de soutien pour les journalistes, l'inclusion des journalistes dans la création de sociétés de médias et la nécessité d'aller vers des médias porteurs de contenu constructif.

Parmi les propositions de la Commission devant être débattues à l'APN, figurent également la création d'un mécanisme de contrôle sur les imprimeries de presse, et un autre pour l'organisation de la diffusion. Il convient de rappeler que ce projet a été déposé à l'APN par le Gouvernement à la mi-décembre avant d'atterrir sur les bureaux de cette commission spécialisée. Il est en principe composé de 8 chapitres et 55 articles, selon des médias. Le projet sur l'Information en question fixe les activités du secteur, les modalités d'exercices de cette profession et la déontologie propre à la profession, en plus de la gestion des litiges qui pourraient naître de l'exercice de cette fonction. La nouvelle Loi est porteuse également d'articles de lois visant à protéger le journaliste de toutes formes d'agression, d'injure, d'humiliation, ou menace pendant l'exercice de sa profession.

Brahim Oubellil

GESTION DES CANTINES SCOLAIRES ET PRÉVENTION SANITAIRE

Le ministère de l'Intérieur dicte de nouvelles règles

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dimanche, dans un communiqué, avoir décidé de nouvelles mesures pour renforcer le dispositif de veille, de prévention et d'intervention pour l'amélioration des conditions de scolarité notamment en ce qui concerne les cantines et la santé scolaires. « Dans le cadre de la poursuite des efforts pour améliorer les conditions de scolarité notamment en ce qui concerne la cantine et la santé scolaires, ainsi que l'approvisionnement de l'eau potable et la prévention contre les intoxications alimentaires, le ministère a décidé de nouvelles mesures à ce sujet, les walis étant tenus de communiquer avec les chefs de daires et les présidents des Assemblées populaires communales », précise le communiqué, repris par l'APS. Ces mesures visent à « renforcer le dispositif de veille, de prévention et d'intervention dans le cadre des missions assignées aux comités locaux de prévention et de lutte contre les maladies transmissibles d'origine hydrique, par l'association de tous les intervenants, à savoir les services de l'Education nationale, de la santé, de l'hydraulique et les associations de la société civile », souligne le communiqué. De même, l'instruction ministérielle a porté sur le volet relatif à l'hygiène au niveau des établissements éducatifs et de leurs structures de façon quotidienne et permanente, en sus d'éliminer toutes les sources de pollution au sein de ses établissements ou dans leur entourage. Le ministère a également insisté sur « l'intensification des opérations de sensibilisation au profit des élèves pour les aider à prendre connaissance des mesures préventives relatives à la préservation de la santé et la prévention contre les intoxications alimentaires », mettant l'accent sur l'impératif de « donner un caractère de pérennité et de priorité à l'opération de suivi de ces mesures en veillant à l'évaluation périodique des conditions de scolarisation des élèves dans tout le pays ». Pour rappel, près de 150 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés au niveau de l'établissement primaire Zammit Malek, commune de Tamalou, dans la wilaya de Skikda. Cet incident a eu lieu après que les élèves ont pris leur déjeuner à la cantine de l'école. De ce fait, les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux afin de transporter les élèves intoxiqués à l'hôpital de Tamalou, où ils ont reçu les soins nécessaires.

H. S. A.

L'ALGÉRIE VA IMPORTER LA VIANDE ROUGE POUR LE RAMADHAN

20 000 tonnes pour inonder le marché

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale algérienne, le conseiller au ministère de l'Agriculture, Mouloud Tria, a déclaré que « plus de 20 000 tonnes de viande rouge seront importées, principalement de l'Amérique du Sud, et commercialisées sur le marché national à un prix plafonné fixé à 1 200 DZD/kg durant le prochain mois de Ramadhan ». Le même responsable a ajouté qu'« en plus des 540 points de vente directe » qui seront ouverts à l'occasion du mois sacré, « cette quantité sera commercialisée sur le marché national à travers des accords avec les grandes sur-

faces de distribution ». S'agissant de la viande de volaille, Tria a évoqué « la récente décision relative au plafonnement des prix de vente à 350 DZD/kg au niveau de l'Office national de l'alimentation bovine et de l'élevage avicole ». Il a précisé que la commercialisation de la volaille se fera « directement au consommateur au prix plafonné de 350 DZD/kg, à travers ses quatre-vingts points de vente, en plus des 540 points de vente qui seront ouverts en prévision du mois de Ramadhan », ajoutant que « la volaille congelée sera vendue à un prix inférieur ». Tria a confirmé que cette mesu-

re vise principalement à « réguler les prix de la volaille, qui connaissent une hausse injustifiée depuis plusieurs jours », rappelant que « l'office national des aliments du bétail (ONAB) détient « une part de marché de pas moins de 15% pour la viande blanche, avec une offre de plus de 10 mille tonnes/mois au niveau des marchés ». Et afin de contribuer davantage à la régulation du marché, l'Office entend « accroître progressivement sa part de marché, notamment en renforçant son rôle dans la fabrication et la commercialisation d'aliments pour animaux ». Des mesures

louables, certes, mais qui méritent réflexion. Notamment pour ce qui est des dépenses. Par ailleurs, l'Inspecteur central au ministère de l'Intérieur, Saïd Samet, a indiqué lundi, dans des déclarations à la Radio nationale, que « 2.4 millions de personnes ont bénéficié de l'aide du couffin du Ramadhan. Dans ce contexte, il est utile de rappeler que le conseil des ministres, s'était penché lundi sur l'examen des mesures prises concernant l'approvisionnement en prévision du mois sacré.

H. S. A.

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'édition 2023 ouvre ses portes à la Safex

Plus de 60 participants, entre opérateurs nationaux et internationaux, fabricants d'équipements, distributeurs, bureaux d'études, fournisseurs d'électricité dans le domaine de l'électricité et des énergies renouvelables, ont exposé hier leur savoir-faire et vont présenter, expertiser, échanger, et profiter des opportunités business qu'offre la 6ème édition du SEER (Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables) 2023, ouvert hier à la Safex à Alger.

En effet, selon les organisateurs le salon s'inscrit en droite ligne des axes du plan de relance économique adopté par les pouvoirs publics. Le programme de développement des énergies renouvelables occupe une place importante de par l'efficacité de ces nouvelles ressources d'énergie non fossiles ainsi que leurs impacts économiques positifs sur l'économie nationale aussi et à travers le dit programme de l'Algérie qui s'inscrit dans une dynamique ambitieuse pour apporter une réponse globale intègre aux grands défis environnementaux et aux problématiques de préservation des ressources énergétiques. C'est ce qu'ont d'ailleurs confirmé certains participants au salon interrogés par le Courrier d'Algérie.

DES SUPPORTS « MADE IN ALGERIA » À EXPORTER VERS LA LIBYE

Conscient de l'évolution du secteur de l'énergie solaire en termes de qualité de service et d'innovation, le gérant de "Sarl frères Bakakria énergie" a confié au Courrier d'Algérie l'objectif de sa participation au salon ainsi que la nature de son produit et ses futurs projets. « Nous sommes une entreprise algérienne créée en 2002, dans le domaine de l'électricité gaz et homologuée par Sonelgaz jusqu'à ce jour. Après évolution de l'entreprise nous avons créé la Sarl frères Bakakria énergie en 2015. Entrée en production en 2018 spécialisée dans la production des supports en béton précontraint pour transport et distribution de l'énergie électrique » décrit-il l'entreprise. Notant que la SARL emploie 60 travailleurs directs actuellement.

Alors que l'Algérie compte se positionner comme un acteur majeur dans la production de l'électricité à partir des filières photovoltaïques en intégrant la biomasse, la cogénération, la géothermie et au-delà de 2021 le solaire thermique et ce dans le cadre de la perspective de développement des énergies renouvelables. Bakakria Kamel a fait savoir que « ses filières énergétiques seront les moteurs d'un développement économique durable à même d'impulser un nouveau modèle de croissance économique ».

Après avoir rappelé l'importance de l'énergie solaire pour produire l'électricité dans un environnement propre, notre interlocuteur a détaillé les étapes du développement de ses produits. « En réponse aux demandes de nos clients et dans le but d'améliorer nos produits, et d'être au courant de l'évolution du secteur en terme de qualité de service, l'entreprise a développé de nouveaux produits pour le domaine des ENR. Citant au passage l'amélioration d'un support préfabriqué en béton pour le montage des panneaux solaires sur les toits et les surfaces planes ». Ce dernier dit-il se caracté-



Ph: Mourad Sid

rise par sa structure de béton armé il a une autre densité de résistance aux facteurs chimique et atmosphérique une grande durabilité. En outre la structure par sa constitution et sa masse sont en mesure de contrer la forte charge de vent provenant de panneaux solaires installés sur ces derniers » explique-t-il. Dans ce cadre, le gérant de ladite entreprise a déclaré que la capacité de production de l'entreprise en supports est d'environ 4000 supports/an, destinés aux professionnels spécialisés, et dont le premier partenaire et le groupe Sonelgaz. Également le même opérateur a évoqué l'exportation, révélant que son entreprise vise l'exportation de son produit vers la Libye.

CHERTÉ DES PANNEAUX SOLAIRES : LES AUTORITÉS APPELÉES À SOUTENIR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES

En effet c'est ce qu'a soulevé hier Hamdi Salah représentant de l'entreprise et Ingénieur technico-commercial D'ALTERNATE SOLAIRE ENERGIE au Courrier d'Algérie, « l'installation des panneaux solaires photovoltaïques coûte très chère », pour cela « nous sollicitons les autorités à soutenir les particuliers ainsi que les entreprises qui souhaitent installer ce type d'énergies à leur niveau ». Acti-

vant depuis 2010 sur le marché national, dans le domaine du photovoltaïque et énergie renouvelable, ALTERNATE SOLAIRE ENERGIE a procédé à l'installation des onduleurs qui s'adaptent à trois types de pompe AC 220, et 380v dans les écoles, les mosquées.. Afin de les alimenter en énergie solaire », également elle s'occupe des installations d'éclairage public à photovoltaïque. Plus dans le secteur de l'agriculture en installant les pompes solaires.

SIEMENS ALGÉRIE ANTICIPE LA GÉNÉRALISATION DES VOITURES ÉLECTRIQUES

La responsable de communication chez Siemens Algérie, Kahina Khalfaoui, a fait savoir hier au Courrier d'Algérie que Siemens est présent depuis 60 ans sur le marché national dans différents secteurs d'activité notamment la santé, le transport, l'énergie, les bâtiments intelligents et tout ce qui est industrie. Notant que c'est sa première participation au salon SEER 2023, elle dira que « Siemens est très engagé à produire et mettre à disposition des solutions écologiques qui permettent de promouvoir la protection de l'environnement », également poursuit-elle, « nous sommes engagés à mettre en place des solutions qui permettent la transition énergétique en sortant des énergies fossiles vers les énergies renou-

velables ». Pour cela, Siemens propose des technologies pour une meilleure transition énergétique, économique qui préservent l'environnement, tout en aidant le constructeur, le fabricant ou le gouvernement. À ce fait Siemens, précise Mme Khalfaoui, a conçu des solutions écologiques à l'instar des bornes de recharge pour le transport électrique, ainsi que tout ce qui est photovoltaïque, centrales électriques etc... Concernant les bornes de recharge de voitures électriques considérées comme le produit phare de l'entreprise dans la 6e édition du salon des énergies renouvelables. M. Laâdjil lokmane responsable technique au niveau de Siemens a expliqué au Courrier d'Algérie, les solutions de charge-ments de véhicules électriques, soit à courant alternatif ou à courant continu. Parlant de la solution du courant continu, il détailla : « pour ce dernier il existe deux solutions avec deux topologies de communications avec les véhicules notamment les véhicules qui sont produits en Asie et en Europe ». Du coup, poursuit-il « on y trouve une solution pour chargement long de 4 heures jusqu'à 8h et aussi celle du chargement rapide pour les véhicules de haute gamme soit de 15mn à 30mn », fait-il savoir. Signalant au passage l'aspect de la communication entre les bornes de recharge, à travers la communication avec tout le réseau. « Donc le conducteur de véhicule électrique n'aura pas uniquement le service de chargement mais aussi la planification de chargement selon son chemin et le trajet où il va faire sa recharge, et cela concerne aussi les grands véhicules à l'instar des bus et des camions », précise-t-il.

Pour rappel, le gouvernement compte généraliser d'ici à 2030 l'utilisation des voitures électriques. Selon l'ancien ministre de la Transition énergétique Chems Eddine Chitour, le pays commencera par l'acquisition de 5 000 voitures électriques et l'installation de stations de recharge de ce type de véhicules, a-t-il déclaré en 2021, précisant que « le chargement des voitures électriques coûte cinq fois moins cher que le plein des voitures fonctionnant au carburant ».

Sarah Oubraham

PERSPECTIVES DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES CONSOMMATEURS SUR LA SITUATION DU MARCHÉ ET LE POUVOIR D'ACHAT

« On doit réguler efficacement le marché »

Invités du Forum d'El Moudjahid hier matin, le président et le vice-président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), respectivement Zaki Hariz et Mohamed Abidi, se sont exprimés sur la situation actuelle du marché et le pouvoir d'achat du consommateur. « À exactement un mois du Ramadhan, le président de la FAC a d'emblée mis l'accent sur l'urgence de prendre de nouvelles mesures contre cette baisse de pouvoir d'achat, et a appelé à adopter « de nouveaux mécanismes efficaces », notamment devant la hausse faramineuse des prix de tous les produits, en particulier ceux de large consommation. Pour l'ingénieur en chimie industrielle, il est nécessaire de « créer un équilibre entre l'offre et la demande, comme condition à l'équilibre de la balance commerciale ». Dans son allocution, Hariz souligne que certes, « l'importation excessive a quelque peu impacté négativement la production locale »,

ce qui ne justifie en rien que même les produits fabriqués en Algérie sont aussi chers que ceux importés de l'étranger ». Tout en reconnaissant que l'économie algérienne « est toujours dépendante de l'étranger », l'intervenant a affirmé « qu'il y a néanmoins des résultats positifs à relever », entre autres, « la sécurité alimentaire et l'accès du citoyen algérien à l'alimentation ».

Ainsi, et pour mettre un terme aux difficultés rencontrées par les consommateurs, le président de la FAC a expliqué que pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens, « Il est impératif d'adopter la planification et d'établir des statistiques exactes en ce qui concerne la consommation, l'importation et l'exportation, afin d'identifier les besoins nationaux et de réguler le marché et les prix ». Et de poursuivre : « il est également important d'encourager la concurrence loyale dans divers domaines de consommation, de services, de santé

et d'autres, afin de mettre fin à la hausse des prix. Hariz a également relevé l'importance « d'augmenter le taux de couverture du marché, à l'effet d'éviter l'importation et ses répercussions sur la hausse des prix », appelant à « l'ouverture du marché et la libération des prix, de recenser en parallèle le nombre de familles nécessaires, tout en reconsidérant la valeur des produits subventionnés », afin de créer un « boom dans notre économie ». Et de conclure qu'en augmentant le pouvoir d'achat, cela encouragera « l'investissement étranger ».

« RELANCER LES COOPÉRATIONS ET LES CRÉDITS DE CONSOMMATION, RENFORCER LA NUMÉRISATION ET REVOIR L'IRG ET LA TVA »

De son côté, le vice-président de la FAC, Mohamed Abidi estime que « le citoyen n'a pas cette culture de consommation qui lui permet de gérer convenablement son salaire et son budget familial »,

mettant en exergue « les effets négatifs du gaspillage ». Admettant que « depuis 1962, l'Algérie n'a pas connu de crise alimentaire », Abidi a expliqué que ce sont « les transformations et les différentes mutations que connaît la société, qui expliquent toutes ces répercussions économiques sur le consommateur ». Concernant le rôle des pouvoirs publics dans la régulation du marché, et afin d'expliquer les raisons qui ont causé la hausse des prix, Abidi a mis en lumière l'impact de « la spéculation, de la pandémie du Covid-19, la dévaluation du dinar », expliquant qu'il est crucial de relancer les coopérations et les crédits de consommation, renforcer la numérisation et revoir la réglementation de l'IRG et la TVA, et l'effet négatif de ces taxes sur la valeur ajoutée ». Pour le vice-président de la FAC, pour faire baisser les prix, il faut « ouvrir le marché pour couvrir la demande locale, pas uniquement les collectivités ».

Hamid Si Ahmed

S
T
R
O
P
S

ORGANISATION DE LA CAN-2025

La presse africaine vote pour l'Algérie

La désignation du pays devant abriter la CAN-2025 continue de tenir tout le monde en haleine. Mais une chose est sûre : après tout ce que l'Algérie a réussi à montrer comme potentiel à tous les niveaux lors du précédent CHAN, le pays s'est offert beaucoup de sympathisants.

C'est le cas pour plusieurs médias africains qui se sont d'ores et déjà rangés du côté de l'Algérie, allant jusqu'à réclamer de lui octroyer le droit d'accueillir l'édition de 2025 qui était initialement affectée à la Guinée.

À ce propos, le site spécialisé « Africa Foot United » a publié un long rapport dans lequel il confirmait que le président de la CAF, Patrice Motsepe, ambitionnait d'organiser une CAN au plus haut niveau.

Selon la même source, le patron de la première instance footballistique continentale estime que l'Algérie est la plus prête à réaliser son vœu, surtout après le grand succès du "CHAN" et, avant cela, des Jeux Méditerranéens tenus à Oran lors de l'été 2022. L'auteur du même rapport de presse juge, en outre, que le Maroc ne



Phs : DR

pourra pas concurrencer l'Algérie si les membres du bureau exécutif de la CAF, appelés à voter probablement en juillet prochain, fassent preuve d'objectivité, d'autant plus que le pays du Makhzen croule sous le coup des dettes, alors que l'organisation d'une CAN exige des dépenses supplémentaires qui ne feront qu'enfoncer la trésorerie marocaine, après avoir déboursé quelque 25 millions de dollars pour accueillir dernièrement le "Mondialito". Ce n'est pas tout, puisque les infrastructures de l'Algérie sont bien meilleures, avec un important réseau routier et divers équipements de transport tels que le métro, le tramway, le réseau ferroviaire et les hôtels. En plus de tout cela, des stades de haute classe comme ceux ayant abrité le CHAN, en attendant la livraison prochaine des stades de Tizi Ouzou et Douéra, ainsi que la réhabilitation des stades de Mustapha Tchaker de Blida et 5-juillet à Alger.

Le même site a également rappelé le faux bond du Maroc en 2015, en se reti-

rant de l'organisation de la "CAN" sous prétexte d'"Ebola", dans un acte qui avait alors provoqué la colère de la CAF.

L'auteur de l'article a souligné que l'Algérie, qui jouit de l'admiration des responsables de la "CAF" conjuguée au soutien solennel prononcé par des stars du football africain comme Eto'o, Hadji Diouf et Asamoah Gyan, ne devrait pas manquer le rendez-vous de l'organisation de la messe footballistique continentale de 2025 si le vote se fera effectivement d'une manière transparente et objective, comme l'avait promis le patron de la CAF lui-même lors de sa conférence de presse tenue avant la finale du CHAN, le 4 février dernier à Alger.

Mais si par malheur, le verdict de la CAF viendrait en défaveur de l'Algérie, ce serait tout simplement une grande injustice envers un pays qui a tout pour offrir une belle copie au monde footballistique et qui a été privé d'abriter aucune édition de la CAN depuis 1990, préviennent les mêmes sources.

Hakim S.

SÉLECTION NATIONALE

Des soucis en défense pour Belmadi

L'équipe nationale algérienne s'apprête à renouer avec la compétition officielle, le mois prochain, en affrontant son homologue du Niger, pour le compte de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 prévue en Côte d'Ivoire.

Dans cette perspective, les fans algériens attendent avec curiosité la première liste de l'année 2023 sur laquelle le sélectionneur national, Djamel Belmadi, compte appuyer après avoir décidé lui-même d'apporter des changements sur l'effectif des Fennecs, après les déboires vécus lors de la précédente année.

Dans ce contexte, les observateurs estiment que Belmadi sera confronté à de véritables problèmes au niveau de la ligne défensive, et ce, en raison des soucis rencontrés par les joueurs évoluant dans ce registre et qui sont habituellement convoqués en sélection. Un état de fait qui devrait obliger le coach national à revoir ses cartes.

En effet, deux joueurs clés de l'arrière-garde algérienne manquent sensiblement de compétition. Il s'agit du sociétaire du club espagnol de Villarreal, Aïssa Mandi, qui n'a participé depuis le début de cette année qu'à deux matches, ce qui pourrait lui jouer un mauvais tour en vue de la double confrontation face au Niger.

Le défenseur central algérien est en train de vivre le même "cauchemar" qu'il a



vécu la saison passée, puisque son transfert vers son club l'a stoppé dans son élan alors qu'il était considéré comme l'un des piliers de Betis Séville.

D'ailleurs, Mandi compte seulement 1495 minutes de temps de jeu cette saison, qu'il a collectées de ses 21 apparitions sur 34 possibles sous le maillot des sous-marins jaunes. L'autre défenseur central des Verts, Ahmed Touba, vient à son tour de subir un coup dur qui pourrait se répercuter négativement sur ses compétences physiques et techniques après l'interruption du championnat turc, où il évolue, une interruption qui devrait être encore prolongée en raison de la situation prévalant dans ce pays après le tremblement de terre qui a secoué pas moins de 10

régions turques, il y a de cela deux semaines.

Cet arrêt intervient au mauvais moment pour le longiligne arrière algérien auteur de belles prestations depuis quelques temps sous les couleurs de Bashak Chahir. D'ailleurs, depuis le début de cette année, Touba a signé sept titularisations de suite, au cours desquelles il a rendu des copies honorables, et ce, après des débuts difficiles dans le championnat turc qu'il a rejoint l'été dernier. Au total, le joueur de 24 ans compte 22 matches cette saison, toutes compétitions confondues, pendant lesquels il a inscrit un but.

Les problèmes défensifs de Belmadi ne se limitent pas au manque de temps de jeu de certains de ses joueurs clés,

mais concernent également d'autres éléments souffrant actuellement de blessures. C'est le cas pour Youcef Atal qui ne parvient toujours pas à se débarrasser de la guigne des blessures qui le poursuivent depuis au moins trois années.

Le latéral droit de l'OGC Nice qui, considéré comme le choix N.1 de Belmadi sur le flanc droit de la défense algérienne, ne compte que 12 minutes comme temps de jeu depuis le début de cette année 2023.

Même son club se montre incapable de fixer une date précise pour le retour de l'enfant de la Kabylie sur le terrain, au moment où son remplaçant, Hocine Benayada, qui évolue depuis le début de cet exercice au WA Casablanca, souffre, lui aussi, d'une blessure qui l'a contraint à jouer seulement 19 minutes depuis le début de cette année. Le natif d'Oran a manqué d'ailleurs les huit dernières rencontres de son équipe, aussi bien dans la compétition nationale qu'internationale.

Tout cela pousserait Belmadi, selon les prévisions des spécialistes, d'opérer des changements au niveau de la défense algérienne en vue des deux matches contre le Niger, avec la possibilité d'utiliser Mehdi Liris comme arrière droit, surtout qu'il sera tranquille concernant le flanc gauche de la défense avec la présence de Bensebaïni et l'arrivée très probable d'Aït Nouri.

H. S.

LIGUE 1 MOBILIS (17E J)

La JSS sur le podium, L'ESS corrigé par la RCA

La JS Saoura, vainqueur dimanche à domicile face au MC El-Bayadh (2-0), a rejoint la troisième place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'occasion de la suite de la 17e journée, marquée par la défaite de l'ES Sétif en déplacement face au RC Arbaâ (3-1).

PH: DR



Intraitable dans son antre du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura n'a pas raté l'occasion engranger trois précieux points face au MCEB, qui l'ont propulsé à la troisième place, à deux points provisoirement sur le dauphin le CS Constantine. La formation phare de Béchar confirme son regain de forme, et enchaîne un sixième match sans défaite, toutes compétitions confondues. Le MCEB, dont le dernier match remonte au 24 décembre à domicile face au MC Alger (1-0), reste scotchée à la 13e place et devra plus que jamais se remettre en question pour assurer son maintien. Éliminée sans gloire mardi dernier à domicile en 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie par la JS Saoura (1-0, a.p.), l'ES Sétif a échoué à se racheter, en s'inclinant en déplacement face au RC Arbaâ (3-1). Il s'agit de la deuxième défaite de rang pour l'Entente, toutes compétitions confondues, qui rate une belle occasion de rester sur podium. Arrivé en janvier sur le banc de l'ESS, l'entraîneur tunisien Chihab Elilili n'arrive pas à provoquer le déclin tant attendu pour une équipe qui souffle le chaud et le froid. De son côté, la RCA a eu une belle réaction en mettant fin à une mauvaise série de trois revers de suite en championnat, qui lui permet de s'éloigner de la zone rouge,

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'USM Alger ramène un point de Libye

USM Alger et les Libyens d'Al-Akhdar ont fait match nul 1-1 (mi-temps: 0-0), dimanche à Benghazi, pour le compte de la 2e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Les Libyens ont ouvert le score par Suhaib Sulaiman Shafshuf par penalty (67e). Mais, la joie libyenne a été de courte durée puisque le Botswanaï Tumisang Orebonne a égalisé pour les Algériens (77e). Dans l'autre match du groupe disputé tôt dans la journée, la formation sud-africaine de Marumo Gallants, s'est imposée en déplacement face aux Congolais du FC St-Eloi Lupopo 2-1 (mi-temps : 2-0), en match disputé, au stade Levy Mwanawasa à Ndola (Zambie). Les Sud-africains ont fait la différence en première période grâce à Mvelase (24e) et Chivaviri (42e), avant que les locaux ne réduisent la marque en fin de match par Kabangu (83e). A l'issue de ses résultats, Marumo Gallants sont en tête du groupe (6 points), devant l'USMA (4 pts), Al-Akhdar (1 pt), alors que FC St-Eloi Lupopo ferme la marche avec zéro point au compteur. Lors de troisième jour née, programmée dimanche le 26 février, l'USM Alger recevra Marumo Gallants, tandis que le FC St-Eloi Lupopo sera opposé à Al-Akhdar SC. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

et entrevoir la mission de sauvetage sous de bons auspices. Auteur d'une qualification retentissante en 1/16es de finale de "Dame Coupe" à domicile face au MC Alger (2-0), le NC Magra a confirmé son réveil en s'offrant cette fois-ci l'autre Mouloudia, celui d'Oran, devant son public (2-0). Banouh (23e, s.p) et El-Orfi (66e) ont offert une précieuse victoire à la formation de Magra, qui s'est rapprochée de la première partie du tableau et peut aborder la suite du parcours avec sérénité. Il s'agit d'un véritable coup d'arrêt pour le MCO qui concède sa première défaite après trois victoires consécutives. Dans le dernier match disputé dimanche, l'US Biskra et le MC Alger ont fait match nul (0-0).

Les locaux ont raté un penalty dans le temps additionnel, arrêté par le gardien de but du MCA, Oussama Litim. Éliminé dès les 32es de finale de la Coupe d'Algérie sur le terrain du NC Magra (2-0), le MCA parvi ent à décrocher un point précieux au podium. Battue lors de la précédente journée à Sétif (3-1), l'USB laisse passer une belle occasion pour de se racheter devant son public. En ouverture de cette 17e journée, l'AS Chlef n'a pas fait dans la dentelle en atomisant vendredi la lanterne rouge le HB Chelghoum-Laïd (4-0), grâce notamment à un doublé signé Amine Ghodbane. Les matchs : USM Alger-USM Khenchela, CS Constantine-JS Kabylie, et CR Belouizdad-Paradou AC, sont reportés à une date ultérieure, en raison de l'engagement du CRB, la JSK, et l'USMA ce week-end en compétitions interclubs de la CAF.

COUPE D'ALGÉRIE (1/16ES DE FINALE) SKAF KHEMIS-MILIANA - JSK, CET APRÈS-MIDI À 14H00

Les "Canaris" en conquérants Aïn Defla

La JS Kabylie se rendra à Aïn Defla pour affronter le SKAF Khemis-Miliana (Ligue 2), en match prévu mardi (14h00) au stade Abdelkader Khellal, comptant pour la mise à jour des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football. Les "Canaris" qui commencent à retrouver des couleurs, après leur excellent début en phase de poules de la Ligue des champions, auront à cœur de confirmer leur réveil en "Dame Coupe". Ayant entamé la phase de poules de la C1 en tenant en échec les Angolais de Pédro Atlético (0-0), la JSK a réalisé une belle victoire vendredi dernier, en battant le tenant du trophée, le Widad Casablanca (1-0), au stade du 5-juillet d'Al-

ger. Deux bons résultats qui ont permis aux joueurs de l'entraîneur Miloud Hamdi de reprendre confiance, pour notamment amorcer leur mission de sauvetage en Ligue 1, qui reste le principal objectif du club kabyle. De son côté, le SKAF Khemis-Miliana, qui reste sur une lourde défaite concédée vendredi à Alger face au leader du championnat de Ligue 2, groupe centre-ouest, l'ES Ben Aknoun (4-1), aura à cœur de se racheter devant son public et créer l'exploit de se hisser en 1/8es de finale de l'épreuve populaire. Dirigée sur le banc par l'ancien défenseur international Samir Zaoui, le SKAF bénéficiera de l'avantage du terrain et du

public, face à une équipe de la JSK, qui abordera ce rendez-vous avec l'objectif d'éviter de concéder une surprise. Le match sera officé par l'arbitre Abdelali Ibrir, qui sera assisté de Chellali et Belgacem, alors que le 4e arbitre sera Behachemi. Dans la première partie de la mise à jour des 1/16es de finale, disputée la semaine dernière, la JS Saoura et le Paradou AC ont validé leur ticket au prochain tour, en battant respectivement l'ES Sétif (1-0, a.p) et le CS Constantine (2-0). Le pensionnaire de la division inter-régions la JS Djiel s'est également qualifié en 1/8es de finale, en s'imposant à la maison face à l'USM Annaba (Ligue 2) 2-0.

TRANSFERT

Faouzi Yaya rejoint le RC Kouba

La direction du RC Kouba a conclu dimanche, un accord avec l'attaquant, Faouzi Yaya pour renforcer l'équipe jusqu'à la fin de la saison en cours, a appris l'APS, auprès du club de la Ligue 2 de football (groupe Centre-Ouest). Le renfort de Yaya Faouzi s'inscrit dans le cadre des plans de la direction du RCK, pour renforcer l'attaque qui a fait preuve d'un manque d'efficacité depuis quelques journées, et qui a influé sur les résultats de l'équipe qui a également récupéré l'ailier Réda Betrouni, lors du dernier mercato hivernal. Le staff technique des "Vert et Blanc" compte énormément sur l'expérience de Yaya (33 ans) qui s'est illustré auparavant avec de nombreux clubs, dont l'USM Alger, le NA Hussein-Dey et le MB Béjaïa avec lequel il avait remporté la Coupe d'Algérie en 2015. La formation koubéenne tente de mettre fin à la série de mauvais résultats après avoir enregistré vendredi sa 6e défaite de rang, lors du derby algérois devant le NA Hussein-Dey (1-0) au stade du 20 août 1955 (Alger). Après 18 journées, le RCK occupe la 13e place avec un total de 15 points, à un seul point des trois clubs concernés par la relégation au palier inférieur. Le RC Kouba qui avait raté, la saison écoulée, l'accession en Ligue 1, suite à une mauvaise fin de saison, souffre d'une instabilité à tous les niveaux, notamment au niveau du staff technique, avec le passage de trois entraîneurs, à commencer par Nouredine Maroc, puis Madjid El Kordi, avant la venue de l'actuel coach, Abdelkrim Latreche.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON

L'Algérie termine avec sept médailles dont 1 en or

La sélection algérienne de badminton a remporté sept médailles (1 or, 2 argent et 4 en bronze), à l'issue de la dernière journée du Championnat d'Afrique des nations (individuel et par équipes), dimanche à Johannesburg en Afrique du Sud. La seule médaille d'or algérienne des épreuves individuelles a été décrochée par la paire, composée des frères Kocella Mammeri et Tanina Mammeri, qui avaient dominé en finale (double mixte) les deux représentants égyptiens, Adhem Hatem et Doha Hani. Les deux médailles d'argent algériennes sont l'œuvre de Yasmina Chebah-Linda Mazri (double dames) qui avait été battue en finale par les Sud-africaines Amy Ackerman-Deidre Laurens (2-0), et des messieurs, Hamek Adel et Mohamed Abderrahim Belarbi, vaincus lors de la finale du double, par les Sud-africains Jarred Elliot et Roberts Sammers (2-0). Quant aux quatre médailles de bronze, elles ont été décrochées par Kocella Maameri et Youcef-Sabri Medel (double messieurs), Celia Mou-nib et Maameri Tanina (double dames), Yasmina Chebah (simple dames) et par la sélection algérienne aux épreuves par équipes. Le Championnat d'Afrique des nations (messieurs et dames) a regroupé 111 badistes représentant 13 pays. L'Algérie a participé avec 11 badistes dont cinq filles.

LIGA

Le Barça sur le même tempo

Le FC Barcelone, qui a surclassé Cadix 2-0 dimanche lors de la 22e journée de Liga, a conservé son avance en tête du championnat d'Espagne avec huit points d'avance sur le Real Madrid, vainqueur 2-0 sur le terrain d'Osasuna samedi, et 18 points sur l'Atlético Madrid, court vainqueur de l'Athletic Bilbao 1-0.

Les Catalans ont plié la partie en trois minutes, juste avant la mi-temps: Sergi Roberto a ouvert la marque à la 43e, bien placé à la retombée d'une tête de Robert Lewandowski repoussée sur la ligne, puis le Polonais a doublé la mise à la 45e+1, d'une frappe croisée depuis l'entrée de la surface. "Lewy" en est déjà à quinze buts en Liga cette saison, mais doit encore répéter ses prouesses sur la scène continentale. Les Blaugranas ont certes fait le plein de confiance, mais devront vite basculer sur le barrage retour d'accès aux huitièmes de finale de Ligue Europa jeudi à Old Trafford contre Manchester United, une semaine après le nul de l'aller 2-2 au Camp Nou.

Xavi pourra se satisfaire de l'excellente entrée de Ferran Torres, préféré à Raphinha sur l'aile droite en l'absence d'Ousmane Dembélé (toujours blessé). L'international espagnol a notamment éliminé son défenseur direct avant le centre qui a débouché sur le premier but. Cadix, en revanche, flirte toujours avec la zone rouge: les Gaditans ne sont qu'à deux points du premier reléguable, Valence (18e, 20 points), qui se déplace à Getafe (19e, 19 points) lundi soir en match de clôture de la 22e journée.

GRIEZMANN EN MÉTRONOME

Plus tôt dans la soirée, l'Atlético Madrid a dominé l'Athletic Bilbao 1-0 au Metropolitano grâce à un but d'Antoine Griezmann, et revient à deux points de



la Real Sociedad (3e, 43 pts), accrochée 1-1 par le Celta Vigo samedi. Les Colchonerons ont longtemps buté sur la défense basque, mais à un quart d'heure du terme, l'international français aux cheveux roses s'est faufilé dans la défense basque et a conclu l'action par une frappe croisée parfaitement ajustée (73e) pour offrir la victoire aux siens. Un but célébré face au virage des ultras rojiblancos, le poing rageur brandi dans leur direction.

Il s'agit du 7e but de la saison en Liga pour Griezmann, redevenu le véritable maître à jouer offensif des Madrilènes. "Il est déterminant pour nous. Super important. Quand il va bien, l'équipe joue à un tout autre niveau. En termes de circulation, de passes, d'associations... quand lui va bien, on a plus d'options pour attaquer. Il nous a permis de jouer avec deux attaquants devant lui, et c'est ainsi qu'on a trouvé le chemin du but", a rappelé Diego Simeone après le match.

Les Colchonerons s'offrent un sixième match sans défaite en Liga, et une qua-

BUNDESLIGA

Un fauteuil pour trois en tête

Grâce à un début d'année 2023 exceptionnel et huit victoires consécutives toutes compétitions confondues, dont la dernière dimanche contre le Hertha Berlin (4-1), le Borussia Dortmund est revenu en tête de la Bundesliga, à égalité de points avec le Bayern Munich et de l'Union Berlin. L'autre club de la capitale fédérale, qui n'a pu faire mieux qu'un match nul sur sa pelouse de l'Alte Försterei contre la lanterne rouge Schalke (0-0) dimanche, a même manqué une occasion en or de s'asseoir seul sur le trône de leader.

Au soir de la 21e journée du championnat d'Allemagne, trois équipes se partagent donc la tête au classement avec 43 points chacune. Le Bayern Munich, au ralenti en 2023 en Bundesliga (une victoire, trois matches nuls et une défaite), ne reste en tête qu'à la différence de buts: +40 pour les

Bavarois, +17 pour le BVB et +11 pour les Berlinois. Et le resserrement en tête est général, puisque derrière le trio, Fribourg, le RB Leipzig et l'Eintracht Francfort, qui se sont imposés samedi; sont en embuscade à respectivement trois, quatre et cinq points. Six équipes en cinq points après 21 journées, c'est du jamais-vu Outre-Rhin à ce stade de la saison.

INQUIÉTUDE POUR ADEYEMI

L'entraîneur de Dortmund a pu compter ces derniers temps sur les performances de l'international allemand Karim Adeyemi, auteur d'un superbe but en C1 et impliqué dans les deux premiers buts dimanche: une talonnade sur un centre-tir de Marco Reus (1-0, 27e) et une accélération fulgurante pour servir Donyell Malen (2-0, 32e).

Malheureusement, sur l'action qui mène au deuxième but, Adeyemi s'est touché l'arrière de la cuisse gauche avant de délivrer sa passe, et

trième victoire sur leurs cinq derniers matches. Une belle dynamique qui arrive au meilleur des moments, à une semaine du derby madrilène face au Real Madrid pour le compte de la 23e journée de Liga.

SÉVILLE ACCROCHE LE RAYO

L'Athletic Bilbao, qui a pu jouer avec son maillot traditionnel rayé rouge et blanc pour les 125 ans du club (le club basque est d'ailleurs à l'origine du motif du maillot de l'Atlético), n'a pas démerité: les hommes d'Ernesto Valverde ont eu des occasions nettes de marquer les premiers, surtout en première période, mais n'ont jamais réussi à percer la muraille Jan Oblak. Les Basques aussi ont pu compter sur un gardien de grande classe: le jeune Julen Agirrezabala (22 ans), doublure d'Unai Simon, a livré de multiples arrêts décisifs pour maintenir les siens à flots. Mais avec cette défaite, ils calent à la 7e place, aux portes des places européennes, à deux longueurs du Rayo Vallecano, accroché 1-1 par le Séville FC dans l'après-midi.

SERIE A

La Juventus s'impose à La Spezia

Accrochée par Nantes jeudi à domicile en Ligue Europa (1-1), la Juventus s'est imposée à La Spezia 2-0, dimanche lors de la 23e journée de Serie A. Grâce à ce succès chez le 17e du championnat, le club turinois, sanctionné de 15 points de pénalité pour des fraudes comptables, poursuit sa remontée au classement, passant de la 9e à la 7e place. Servi par Filip Kostic, Moise Kean a inscrit le premier but de la partie (1-0, 32e). L'entraîneur de la Juve Massimiliano Allegri avait choisi de titulariser l'attaquant italien et de mettre au repos Federico Chiesa, aligné en C3 jeudi et non convoqué, ainsi qu'Angel Di Maria, laissé sur le banc au coup d'envoi. L'Argentin, entré à la 56e minute à la place de Kean, a doublé la marque grâce à une frappe croisée de 30 mètres à ras de terre (2-0, 66e). Le gardien juventino Mattia Perin a permis à son équipe de garder son avantage grâce à deux parades (71e, 81e). Plus tôt dans l'après-midi, la Lazio est allée gagner 2-0 sur le terrain de la Salernitana grâce à un doublé de Ciro Immobile.

PSG

Entorse d'une cheville pour Neymar

L'attaquant brésilien Neymar, victime d'une entorse à la cheville droite, est sorti sur une civière dimanche contre Lille en Ligue 1, à un peu plus de deux semaines du huitième de finale retour de Ligue des champions du Paris SG contre le Bayern Munich en Allemagne. "Neymar a passé une IRM ce jour. Celle-ci ne révèle pas de fracture. Un nouveau bilan ligamentaire sera effectué dans 48 heures", a annoncé le PSG en début de soirée. Le N.10, touché à la même cheville lors de la Coupe du monde au Qatar, a quitté la pelouse du Parc des Princes à la 51e minute. Il avait marqué en première période. Le PSG, battu 1-0 par le Bayern mardi dernier à l'aller, affronte les Allemands le 8 mars en Bavière pour la manche retour. La cheville droite de "Ney" a nettement tourné sur un ballon disputé à Benjamin André. Autour de lui sur le terrain, ses coéquipiers ont immédiatement appelé les soigneurs avec des gestes inquiets. Au sol, en larmes, le Brésilien a tenté de se relever et de marcher avant de frapper dans ses mains de rage et de s'allonger dans la civière. Il est sorti en se prenant la tête dans les mains. "Ce n'est pas la poisse, il y a toujours des raisons: le calendrier, l'enchaînement des matches... Ça complique les choses, il faut faire le dos rond, mais le dos rond avec une victoire c'est plus agréable", a expliqué son entraîneur, Christophe Galtier. Cette blessure rappelle de mauvais souvenirs au PSG, qui a déjà été privé de Neymar par le passé pour des matches à gros enjeu en C1. Il s'était blessé au pied avant un 8e de finale retour contre le Real Madrid en 2018, et Paris avait été éliminé (3-1/2-1). En 2019, "Ney" rechute contre Strasbourg (2-0) et manque les 1/8 contre Manchester United (2-0/1-1) et Paris est encore éliminé. Et en 2021, Neymar se blesse à nouveau, cette fois à l'adducteur gauche, et manque les retrouvailles avec son ancien club, le FC Barcelone, toujours en 8e. Mais cette fois le PSG se qualifie (4-1/1-1) et, avec notamment un triplé de Kylian Mbappé au Camp Nou. Le latéral gauche Nuno Mendes aussi est sorti tôt (31e), remplacé par Juan Bernat.

MÉDÉA. FOIRE DU MIEL

Une vingtaine d'apiculteurs au rendez-vous

Une vingtaine d'apiculteurs, issus de différentes communes de Médéa, participent à une foire locale du miel, ouverte dimanche à l'initiative conjointe de la Chambre d'agriculture et de l'Association des apiculteurs de la wilaya.

L'organisation de cette mini foire a pour but "d'encourager et d'accompagner les producteurs locaux de miel en leur offrant la possibilité de commercialiser directement les produits de la ruche aux consommateurs et réaliser, ainsi, des gains supplémentaires", a expliqué le président de la Chambre d'agriculture de Médéa, Mustapha Zegoumi. Des organismes financiers publics, à savoir la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) et l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM), sont associés à cet événement économique, avec pour mission, "la vulgarisation des produits d'assurance contre les risques naturels, sinistres ou maladies, et des facilités de financement accordés aux professionnels et aux porteurs de projets, dans le cadre du soutien à la filière apicole", a-t-il fait savoir. Cet événement économique local est une "opportunité pour inciter les jeunes à investir dans cette activité et permettre le développement de la filière", a ajouté le président de la chambre d'agriculture. Il a estimé que "l'essor de l'apiculture dépendra de sa capacité à attirer davantage de consommateurs des produits de la ruche, en proposant des produits de qualité et à des prix



abordables". Une gamme riche et variée de miels, issus de différentes essences végétales, telles que le jujubier, le chardon, l'oranger, le tilleul, l'acacia, le thym, l'eucalyptus et le romarin, est exposée à l'occasion de cette mini foire, destinée à promouvoir le produit mellifère local et à vulgariser les vertus nutritives du miel et ces dérivés auprès du consommateur. Pour permettre le développement de cette filière, une subvention financière de près de 25 millions de DA a été consacrée, entre 2019 et 2022, pour l'acquisition de ruches pleines au profit d'apiculteurs locaux, selon

la responsable du service de l'organisation de la production et de l'appui technique auprès de la DSA, Leila Salmi. Une production de 1.300 quintaux de miel a été réalisée durant l'année 2022 à Médéa, représentant une valeur marchande de l'ordre de 720 millions de DA, a-t-elle indiqué. La filière apicole compte plus de 2.000 apiculteurs, installés en majorité dans les communes de Tamesguida, El-Hamдания, Draa-Smar, Ouamri, El-Omaria, Tablat et Médéa, disposant d'un potentiel apicole estimé à plus de 38.000 ruches, a expliqué Mme Salmi.

CONSTANTINE. TRANSPORT PUBLIC

Plus de 100 chauffeurs déferés devant la commission des sanctions administratives

Plus de 100 chauffeurs de taxi et de bus de transport public opérant sur les différentes lignes de transport en commun dans la wilaya de Constantine ont été déferés, depuis début février en cours, devant la commission de wilaya des sanctions administratives, apprend-on dimanche auprès de la direction des Transports. Dans une déclaration à l'APS, le directeur du secteur, Ramadane Cherif Idir, a indiqué que la direction des Transports avait effectué, selon le programme mensuel, des opérations de contrôle et d'inspection en coordination avec les services de sûreté de wilaya

au niveau de plusieurs localités en vue de s'assurer de l'engagement des opérateurs du secteur des transports envers les lois en vigueur. Ces opérations ont, a-t-il ajouté, abouti à l'élaboration de 66 procès-verbaux à l'encontre des chauffeurs de taxi et 41 autres à l'encontre de chauffeurs de bus, notamment. La nature des infractions des chauffeurs de taxi comprenait des dépassements, signalés par les citoyens ou identifiés lors de l'examen de contrôle par l'équipe d'inspection, a fait savoir la même source, citant entre autres la tenue inappropriée du chauffeur, la mauvaise prestation, l'absence de docu-

ments de ligne d'exploitation, le non-respect des points des stations. Le même responsable a cité parmi les infractions des chauffeurs de bus, le non-respect des tarifs et des points de stations, défauts des documents, d'extincteurs et de la boîte à pharmacie. Les chauffeurs de bus de transport contrevenants ont été déferés devant la commission de wilaya des sanctions administratives, composée de représentants des services de sûreté et de la Gendarmerie nationale, ainsi que de la direction des Transports et d'autres services, tandis que les chauffeurs de taxi concernés comparaitront

devant ladite commission mardi prochain, a précisé la source. Les sanctions qui seront appliquées à l'encontre des contrevenants sont la saisie du véhicule pour une période allant de 3 à 45 jours, en sus du retrait du permis de conduire, ainsi que des sanctions financières selon chaque cas. Pour rappel, des campagnes de sensibilisation ont été organisées au profit des chauffeurs de taxi et de bus de transports en commun visant à rappeler la nécessité de respecter la tarification légale, ainsi que l'affichage des prix, en plus de l'obligation de terminer le parcours pour les bus.

BOUMERDÈS. AGRUMES

Production prévisionnelle de plus de 400.000 qx

Une production de plus de 410.000 qx d'agrumes est attendue cette saison à Boumerdes, soit en légère baisse comparativement à la campagne agricole écoulée durant laquelle une production de près de 450.000 qx a été réalisée, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Les indices de production enregistrés à ce jour dévoilent une "baisse" de la récolte d'agrumes, a indiqué la chargée du service de production agricole à la DSA, Sabrina Bichari, soulignant que la collecte depuis le début de la campagne en novembre dernier à ce jour, est de plus de 270.000 qx sur une superficie de 2.953 ha représentant 65% de la surface totale

ciblée. Elle a aussi fait cas d'une baisse de l'ordre de 15% de la moyenne du rendement qui devrait atteindre les 171 qx/ha à la fin de la campagne, contre 209 qx/ha au cours de la campagne agricole de l'année dernière. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette baisse de la production d'agrumes, selon la même responsable, qui a notamment cité le manque de précipitations en temps opportun, les chaleurs ayant sévi durant la phase de croissance des fruits, le manque d'irrigation et la propagation de certaines maladies végétales. À noter que la wilaya est réputée pour plusieurs variétés d'agrumes, à leur tête la "Thomson", cultivée sur une superficie de 1.122 ha, ayant produit à ce jour, plus de

130.000 qx. A cela s'ajoute la "Washington Navel", occupant une superficie de 412 ha, ayant produit, à ce jour, 56.000 qx, la "Clémentine", dont la production est estimée, à ce jour, à 37.000 qx sur une superficie globale de 252 ha, le citron "quatre saisons", avec une production de 26.000 qx sur une superficie de 281 ha, et le citron, avec une production de 45.000 qx sur une superficie de près de 200 ha. La filière agrumicole occupe la 3ème place en termes de valeur de production de la wilaya. Entre 2019 et 2022 le verger agrumicole de la wilaya a connu une extension de l'ordre de 600 ha pour atteindre actuellement près de 3.000 ha.

ANNABA. SALON NATIONAL DES CONSERVES ALIMENTAIRES

Un espace de contact et de développement des produits agroalimentaires

Le salon national des conserves alimentaires (Agroserve) ouvert dimanche à Annaba constitue un espace de contact entre opérateurs économiques et une opportunité de développement, de diversification et d'adaptation aux besoins du secteur agroalimentaire, ont affirmé les participants. Quarante (40) exposants actuant dans le domaine de la production des boîtes de conserve et autres métiers liés aux conserveries venus de différentes wilayas participent à cette première édition d'Agroserve dont l'objectif est de favoriser les partenariats et développer cette activité stratégique, a assuré Mohamed Oussama Houam, directeur de l'agence de communication organisatrice Azed com. Le président du Conseil national interprofessionnel de la filière tomate, Mostefa Maazouzi a estimé, dans sa communication donnée à l'occasion, que la maîtrise de la chaîne de production de la tomate industrielle par notamment l'adoption du système d'agriculture contractuel garantissant l'intérêt du cultivateur et du transformateur participe à la stabilité de la filière et son évolution. Le salon de trois jours donnera lieu à la présentation de plusieurs communications sur le développement des cultures industrielles, la valorisation des produits de la forêt, la conserverie, les normes de qualité en industrie agroalimentaire et le traitement des déchets industriels. Ouvert par le wali Djameleddine Brimi, le salon est organisé par l'agence Azed com et la chambre du commerce et de l'industrie, CCI Seybouse.

EL-MENIAË. NOUVELLE CENTRALE ÉLECTRIQUE

Mise en service partielle en mars prochain

La nouvelle centrale électrique, en cours de réalisation dans la wilaya d'El-Meniaï, sera mise en marche partiellement durant le mois de mars prochain, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de l'industrie et des mines (DIM). Les travaux de la centrale électrique, d'une capacité de production de 160 Mégawatts (MW), sont à un stade avancé pour être mise en service partiellement mi-mars prochain après installation de quatre turbines, a détaillé le DIM, Mohamed Benmessaoud. La gestion de ce projet confiée à l'entreprise "Sharikat Kahra-ba Wa Taket Moutadjadida" (SKTM), devra générer près de 50 emplois. Les stagiaires embauchés devront bénéficier d'une formation de six mois leur permettant de gérer la centrale avec le concours des personnels de l'ancienne centrale d'une capacité de 111 MW, a indiqué le même responsable. La nouvelle centrale permettra, une fois opérationnelle, d'accroître la production globale électrique dans la wilaya à près de 271 MW, a fait savoir le même responsable. Occupant une superficie de 20 ha localisés sur le territoire de la commune de Hassi-El-G ara, nord du chef lieu de wilaya, la centrale est appelée à renforcer l'alimentation électrique de la wilaya, satisfaire ainsi la demande en la matière et améliorer le service public notamment durant la saison estivale.

ELLE MET EN GARDE WASHINGTON ET SÉOUL

La Corée du Nord tire deux missiles

La Corée du Nord a affirmé avoir tiré lundi deux missiles capables, selon elle, d'une "attaque nucléaire tactique" pouvant détruire entièrement des bases aériennes ennemies.

Il s'agit du deuxième tir nord-coréen en 48 heures, après le lancement samedi d'un de ses missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) les plus puissants en réponse à un exercice militaire prévu par Washington et Séoul. Le lancement de cet ICBM, tombé selon Tokyo dans la Zone économique exclusive (ZEE) du Japon, a conduit Washington et Séoul à organiser dimanche des manœuvres aériennes conjointes. Selon l'agence officielle nord-coréenne KCNA, l'"exercice" de lundi a été mené en réponse à ces exercices aériens, Pyongyang accusant les deux alliés d'être responsables de la détérioration de la situation sécuritaire dans la péninsule. La Corée du Nord a utilisé lundi des "lance-roquettes multiples de très grande taille" qui constituent des "moyens d'attaque nucléaire tactique" assez puissants pour "réduire en cendres" des bases aériennes ennemies. Cela a permis à "l'Armée populaire de Corée (de démontrer) sa pleine capacité de dissuasion et sa volonté de contrer" les exercices aériens conjoints américano-sud-coréens de dimanche. A la différence de Pyongyang, les Etats-Unis qualifient habituellement ces roquettes de "missiles balistiques de courte portée", explique le Center for Strategic and International Studies (CSIS), un groupe de réflexion établi à Washington. L'armée sud-coréenne avait ainsi affirmé avoir détecté le tir de deux missiles balistiques de courte portée lundi entre 07H00 et 07H11 (22H00 et 22H11 GMT) qui ont parcouru une distance de 390 km pour l'un et de 340 km pour l'autre avant de tomber dans la mer de l'Est, en référence à l'étendue d'eau aussi connue sous le nom de mer du Japon. Séoul a qualifié le lancement de "grave provocation qui porte atteinte à la paix et à la stabilité de la péninsule coréenne" et appelé Pyongyang à y mettre un terme "immédiatement". Le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunira en urgence mardi à New York au sujet de la péninsule coréenne. Dans une déclaration publiée lundi matin, la sœur du leader



nord-coréen, Kim Yo Jong, a prévenu que Pyongyang continuerait à surveiller les initiatives de Washington et de Séoul pour déployer davantage de moyens stratégiques américains dans la région, promettant de prendre des "contre-mesures correspondantes" à toute menace perçue. "La fréquence d'utilisation du Pacifique comme champ de tir dépend du type d'action des forces américaines", a-t-elle mis en avant dans un communiqué publié par KCNA.

EXERCICE "SURPRISE"

Pyongyang avait affirmé que son tir d'un ICBM effectué samedi relevait d'un exercice "surprise" qui, selon lui, a démontré ses capacités de "contre-attaque nucléaire meurtrière". De telles déclarations visent à témoigner "non seulement du développement de forces nucléaires stratégiques et tactiques mais aussi de la capacité opérationnelle à les (mobiliser)" face à un certain scepticisme international vis-à-vis des technologies militaires nord-coréennes, observe Leif-Eric Easley de l'université Ewha de Séoul. Ce lancement a été "fermement" condamné par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a fait savoir son porte-parole dimanche, exhortant Pyongyang à cesser ses "actions provocatrices". La Corée du Nord a loué ses soldats pour avoir effectué l'"exercice de tir soudain" samedi, mais des experts sud-coréens ont souligné que le délai de neuf heures entre l'ordre et le lancement n'était pas particulièrement rapide. Kim Yo Jong a rejeté ces critiques, les décrivant comme "une tentative de sous-évaluer l'état de préparation des forces balistiques" de Pyongyang. Hong Min, de

l'Institut coréen pour l'unification nationale, a estimé auprès de l'AFP que cette réaction de colère s'inscrivait dans une "tendance" de la Corée du Nord à s'opposer à toute évaluation extérieure de ses capacités en matière d'ICBM.

RÉACTION DE COLÈRE

"La réaction virulente et colérique de Kim à l'évaluation extérieure du lancement de son ICBM montre que le Nord tient vraiment à faire passer le message qu'il est capable de frapper le continent américain", a-t-il noté, ajoutant que le lancement de lundi était une réponse "à l'exercice aérien conjoint américano-sud-coréen du week-end". L'utilisation de missiles de plus courte portée indique que la Corée du Nord "vise virtuellement les bases américaines et le centre de commandement sud-coréen dans la région", selon M. Hong. Les lancements du Nord, menés malgré les lourdes sanctions internationales qui pèsent sur ses programmes d'armement, ont eu lieu juste avant le début des exercices conjoints entre Séoul et Washington prévu dans le courant de la semaine afin d'améliorer leur réaction en cas d'attaque nucléaire nord-coréenne. La semaine dernière, Pyongyang a prévenu qu'il réagirait avec une vigueur "sans précédent" aux exercices à venir, qu'il décrit comme des préparatifs de guerre. Les relations entre Pyongyang et Séoul se trouvent déjà à leur niveau le plus bas depuis des années. En 2022, le Nord a qualifié d'"irréversible" son statut de puissance nucléaire et Kim Jong Un a appelé à une croissance "exponentielle" de la production d'armement, notamment d'armes nucléaires tactiques.

SURINAME

Le président annonce une «normalisation» après les émeutes

Le président du Suriname Chan Santokhi a annoncé dimanche vouloir un retour à la normale sur le plan économique après les émeutes contre la vie chère qui ont ébranlé le pays deux jours auparavant. "Nous pensons que l'économie doit connaître un retour à la normale aussi rapidement que possible", a-t-il déclaré lors d'une allocution télévisée très regardée. "Nous estimons que le sentiment de sécurité a été sérieusement altéré par les troubles. Il a donc été décidé de renforcer la sécurité" avec notamment des patrouilles fréquentes, a ajouté le président. Les Surinamais atten-

daient de savoir si le travail reprendra lundi. La ministre de l'Éducation Marie Levens a précisé que les cours seront suspendus lundi mais que les enseignants devront être présents au sein des écoles. Le vice-président Ronnie Brunswijk s'est quant à lui exprimé dans les deux langues locales pour appeler les anciens à convaincre les jeunes à ne pas prendre part aux violences. "Si les choses deviennent incontrôlables, les jeunes en particulier en souffriront. Nous ne voulons pas que ces choses nous arrivent. Le président et moi voulons que la société

continue à vivre en paix", a-t-il lancé. Entre 1.000 et 2.000 personnes ont manifesté vendredi contre les hausses de prix des produits alimentaires, de l'essence et de l'électricité. Vers midi, des manifestants plus virulents ont tenté d'entrer dans le Parlement. Ils ont forcé un cordon de sécurité, lancé des bouteilles et pierres sur les forces de l'ordre qui ont utilisé des gaz lacrymogènes et tiré des balles en caoutchouc. Des pillages ont ensuite eu lieu dans le centre-ville tout proche. Des manifestants ont incendié une voiture et tenté de mettre le feu à plusieurs édifices. Selon le bilan officiel actualisé dimanche

soir, 19 personnes ont sollicité des premiers secours lors de la manifestation alors que 143 personnes ont été interpellées depuis vendredi. Sur ce nombre, 74 restent détenues alors que les autres ont été libérées à l'issue de leur interrogatoire.

Petit pays de 600.000 habitants du nord-est de l'Amérique du Sud, le Suriname est plongé dans une grave crise économique, avec une inflation galopante et une dette extérieure qui a explosé. L'ancienne colonie néerlandaise attend avec impatience l'exploitation de réserves de pétrole qui s'annoncent importantes.

TEMPÊTE AU BRÉSIL

Au moins 36 morts dans le sud-est du pays

Une forte tempête accompagnée de précipitations "record" a fait au moins 36 morts dans plusieurs localités côtières de l'Etat de Sao Paulo au Brésil pendant le week-end du Carnaval, où le bilan risque de s'alourdir, ont indiqué dimanche les autorités. Jusqu'à présent, 35 décès ont été enregistrés dans la municipalité de Sao Sebastiao, située à environ 200 km de Sao Paulo, a déclaré le gouvernement local dans un communiqué publié dimanche. Plus au nord, dans la ville côtière d'Ubatuba, une petite fille est morte à la suite des fortes pluies, précisait le même communiqué. "Malheureusement, nous allons avoir de nombreux autres décès", a indiqué le chef de la Défense Civile de l'Etat de Sao Paulo, Henguel Pereira, cité par le quotidien brésilien Folha de S.Paulo. En outre, quelque 228 personnes ont été déplacées et 338 autres évacuées dans cette région du sud-est du pays, où l'état d'urgence a été décrété dans cinq municipalités. Le nombre de personnes blessées et disparues n'a toutefois pas encore été précisé par les autorités, qui sont toujours à pied d'œuvre pour porter secours aux survivants. Le sauvetage d'un garçon de deux ans qui était couvert de boue et d'une femme enceinte en train d'accoucher a particulièrement été souligné par les autorités. Les équipes "poursuivent dans la nuit (de dimanche) et tôt (demain) matin les activités de recherche et de sauvetage", a ajouté le gouvernement de Sao Paulo.

COLOMBIE

Le président Petro déplore le "sabotage" par l'ELN des négociations de paix

Le président colombien Gustavo Petro a déploré le "sabotage" des négociations de paix en cours dans le pays, par l'Armée de libération nationale (ELN) après que cette guérilla ait annoncé dimanche détenir un sergent de l'armée. "Je condamne l'enlèvement du sergent Libey Danilo Bravo de l'armée nationale. Ce sont des actes qui sabotent toute possibilité de paix", a déclaré le président colombien sur Twitter, après la publication par l'Armée de libération nationale (ELN) d'un communiqué sur la détention de ce soldat dans le département d'Arauca (nord-est). La guérilla a déclaré que ce sous-officier était détenu depuis le 14 février, soit au lendemain du début du deuxième cycle de négociations pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu. L'armée avait déjà attribué cet enlèvement à cette guérilla. Les négociations entre le gouvernement et l'ELN avaient repris en novembre à Caracas (Venezuela), après près de quatre ans de suspension. Le premier round avait pris fin en décembre avec l'annonce de la libération d'otages et des actions humanitaires, mais sans accord de cessez-le-feu. Des violences et des tensions ont refroidi les relations entre les deux parties depuis le début de l'année. Neuf membres présumés de l'ELN ont été tués lors d'une offensive de l'armée colombienne, a indiqué cette dernière le 30 janvier. L'ELN est la dernière grande guérilla encore active en Colombie depuis que les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont signé un accord de paix en 2016.

BAFTA

«À l'Ouest, rien de nouveau» s'impose largement

"À l'Ouest, rien de nouveau", production en allemand de Netflix, s'est imposé très largement dimanche soir en décrochant sept Bafta, les récompenses britanniques du cinéma, dont ceux du meilleur film et du meilleur réalisateur pour Edward Berger.

Un siècle après le célèbre roman pacifiste de 1929 d'Erich Maria Remarque ici porté à l'écran, le producteur Malte Grunert a souligné à quel point son message était pertinent. "À l'Ouest rien de nouveau raconte l'histoire de jeunes hommes qui, empoisonnés par la propagande politique nationaliste de droite, vont à la guerre en pensant que c'est une aventure", a-t-il déclaré, "la guerre est tout sauf une aventure".

Le film, qui suit un jeune soldat allemand pendant la Première Guerre mondiale est consacré dans sept catégories lors de cette 76e cérémonie des Bafta, qui s'est tenue au Royal Festival Hall de Londres. Il est sorti à la fois sur Netflix et en salle au Royaume-Uni. Nommé dans 14 catégories au total, il égalait "Tigre et Dragon" (2000) pour le nombre de nominations pour un film réalisé dans une autre langue que l'anglais.

Il est également multi-nominé pour les Oscars le mois prochain. Cate Blanchett décroche le Bafta de la meilleure actrice pour son rôle de cheffe d'orchestre impitoyable dans "Tar", et a salué en recevant son prix une "année extraordinaire pour les femmes".

L'Américain Austin Butler a quant à lui décroché le prix du meilleur acteur pour son rôle dans le biopic "Elvis" sur la légende du rock'n roll, s'imposant au détriment de Colin Farrell, qui figurait parmi les grands favoris pour "Les Banshees d'Inisherin".



PH: DR

"MEILLEUR QUOI ??"

Cette tragicomédie sur la rupture brutale d'une amitié récolte au final quatre récompenses, notamment pour les meilleurs seconds rôles attribués à Barry Keoghan et Kerry Condon. Il s'impose aussi dans la catégorie meilleur scénario original et meilleur film britannique, bien que le long-métrage soit très largement irlandais. "Tous les Irlandais du casting et de l'équipe vont se demander meilleur quoi ??", a d'ailleurs plaisanté le réalisateur, britannique, du film, Martin McDonagh. L'Irlande était particulièrement à l'honneur cette année: un quart des 24 nominations dans les catégories d'acteurs reviennent à des Irlandais grâce aux "Banshees" (quatre acteurs irlandais nommés), mais aussi avec "Mes rendez-vous avec Leo" et "Aftersun", nommés dans la catégorie meilleur acteur avec respectivement les Irlandais Daryl McCormack et Paul Mescal. Nommé dans dix catégories, le long-métrage "Everything Everywhere all at once", où l'actrice malaisienne Michelle Yeoh interprète une propriétaire de laverie plongée dans des univers parallèles ne remporte que le Bafta du meilleur montage. Au total cette année,

45 films étaient nommés dans une ou plusieurs catégories, en légère baisse par rapport à l'année dernière (48).

HOMMAGE À LA REINE

Le prix du meilleur documentaire a été décerné à "Navalny", consacré à l'opposant russe Alexei Navalny, sur fond de polémique, après que le patron du site d'investigation Bellingcat, Christo Grozev, a été empêché d'assister à la cérémonie pour des raisons de sécurité.

La police de Londres a invoqué le risque d'"intentions hostiles d'États étrangers". Plus de cinq mois après le décès de la reine Elizabeth II, Helen Mirren a présenté un hommage à la monarque. L'actrice de 77 ans avait remporté un Oscar et un Bafta pour son interprétation de la souveraine dans le film "The Queen" en 2006. Le prince William, petit-fils de la reine et président des Bafta depuis 2010, a assisté à la cérémonie avec son épouse Kate pour la première fois depuis 2019.

La cérémonie des Bafta, comme celle des Golden Globes, donne un avant-goût des Oscars, qui seront décernés le 12 mars à Los Angeles.

MOSTAGANEM

Édition d'un ouvrage sur le défunt dramaturge Djamel Bensaber

L'association culturelle "Cartina" du théâtre de Mostaganem vient d'éditer un ouvrage sur le parcours artistique du défunt dramaturge Djamel Bensaber (1941-2022) sous l'intitulé "Djamel Bensaber, le feu follet du théâtre algérien" à l'occasion du premier anniversaire de son décès, a-t-on appris du président de l'association, Mohamed Boudane. L'idée de réaliser l'ouvrage "a germé deux ans avant la mort de Djamel Bensaber, lorsque l'association, avec le professeur d'université Mansour Benchehida et le dramaturge Bouzidi Abdelkader, a enregistré sa biographie", a indiqué à l'APS M. Boudane. "Environ 24 heures d'enregistrement de sa biographie ont été réalisées avec le regretté dramaturge sous forme de vidéo qui sera, à

l'avenir, transformée en film documentaire, en plus de ce livre qui constitue une base de travail et un document sur la carrière artistique, au théâtre comme au cinéma, du défunt", a souligné le même interlocuteur. La nouvelle édition de 160 pages, écrite en français, s'inscrit dans le cadre de la préparation des journées qui seront consacrées à honorer Djamel Bensaber en septembre prochain, au cours desquelles sera également réalisé un film documentaire sur le défunt et l'impression de ses trois épopées (Mostaganem, l'Émir Abdelkader et Sidi Lakhdar Benkhelouf), ainsi qu'une exposition de photos de l'artiste et un montage théâtral immortalisant l'intégralité de son œuvre. Le livre évoque l'enfance du défunt artiste et sa vie dans l'ancien quartier de Tijditt à

Mostaganem et ses débuts artistiques avec le regretté Ould Abderrahmane Kaki et les associations de Saïdia et Garagouz, puis ses diverses contributions théâtrales et cinématographiques dans le cadre du Festival national du théâtre amateur, ainsi que l'association "El-Ichara" et la coopérative "El-quinquet" et les prix qu'il a remportés, en plus d'une annexe qui comprend une base de données sur l'artiste, a expliqué Dr. Mansour Benchehida. Le défunt artiste, a-t-il expliqué, s'était spécialisé dans le "Grand théâtre" ou théâtre épique, où il produisit quatre épopées et a réussi à gérer des œuvres artistiques auxquelles participent environ 450 artistes dans un stade de football, en plus de son important rôle dans la formation et le théâtre de proximité.

SÉTIF

Ouverture de la compétition pour le grand prix Hassan Belkired

La compétition pour le grand prix Hassan Belkired des journées arabes théâtrales, ouvertes samedi, a été lancée dimanche à la maison de la culture Houari Boumediène de Sétif. La première œuvre présentée a été "Boukâa El-Monalisa" de la troupe "théâtre libre" El-Baydha de Libye dont la mise en scène a été signée Charh El-Bal Abdelhadi avec un texte de Dhou El-fikar Khidr. La pièce lauréate de plusieurs prix en Libye et à l'étranger aborde la lutte d'une femme contre le temps pour stopper sa marche préserver sa jeunesse. Le président de la troupe Akram Abdesami a salué l'initiative d'organisation de cette manifestation arabe et la forte présence du public notamment des jeunes. Les pièces programmées durant les trois jours de la manifestation seront partagées par un jury composé de figures artistiques connues dont Abir Aïssa de Jordanie, Djamel Kermin et Dalila Nouar d'Algérie, Faouzi Benbrahim de Tunisie et Khedoudja Sabri de Libye. Les pièces en lice sont "Boukâa El Monalisa" de Libye, "Khet Erraml" de la République arabe sahraoui, "Mamlaket El-Ishk" de Tunisie, "Flouka" d'Algérie et "Man jaa bi ila houna" d'Égypte. Pas moins de 20 jeunes (filles et garçons) de plusieurs wilayas dont Béchar, Touggourt, Tindouf, Oran et Tlemcen participent aux ateliers sur l'art du comédien, la mise en scène, l'écriture et la scénographie organisés en marge des spectacles à l'école des beaux-arts et à la maison de la culture de Sétif.

AÏN TÉMOUCHENT

Boumediène Djellouli décroche le prix "Aïssa Messaoudi" de la photographie

L'artiste Boumediène Djellouli de la wilaya de Béchar a décroché le prix "Aïssa Messaoudi" de la photographie organisé par la maison de la culture éponyme de la ville d'Aïn Témouchent, a-t-on annoncé dimanche auprès du jury de cette manifestation culturelle. Sid Ahmed Benkhelifa de la wilaya de Relizane a obtenu la deuxième place lors de la 5e édition de ce concours, suivi en troisième position par Abderrazek Houicher de la wilaya de Laghouat. Organisée deux jours durant à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, cette édition a vu la participation de 37 photographes, soit 27 issus de 21 wilayas du pays et 10 photographes amateurs de la wilaya d'Aïn Témouchent, a indiqué le directeur de la maison de la culture "Aïssa Messaoudi", Mohamed Amine Mekkaoui. Placée sous le slogan "métiers qui résistent pour le maintien", cette manifestation regroupe plusieurs œuvres d'art de photographies traitant de divers métiers menacés de disparition dont "le cordonnier" et mettant en exergue des artisans dans le domaine de l'artisanat dont la fabrication des matelas en laine et des ustensiles en alfa et en cuivre.

BATNA

Ouverture d'ateliers de formation d'accompagnement des tournées cinématographiques

Des ateliers de formation d'accompagnement des tournées cinématographiques du Centre algérien de développement du cinéma et du Centre algérien de la cinématographie ont été ouverts dimanche à Batna avec le concours de la direction locale de la direction de la culture et des arts. Cette formation porte sur les divers métiers du cinéma dont l'écriture de scénario, le montage, l'art du comédien, les techniques du son et la mise en scène, a indiqué à l'APS le directeur de la cinémathèque de Batna, Saber Bouzid qui a précisé que Batna représente la seconde étape après Oran de cette manifestation placée sous l'égide la ministre de la Culture et des Arts et qui se poursuivra au 23 février. Ces ateliers de formation à l'accès gratuit se tiennent à la salle de la cinémathèque, la maison de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, à la bibliothèque Hamouda-Bensaï de Hamla1 et à la galerie Chérif-Merzougui du complexe culturel et sportif de Kéchida. Ces ateliers notamment ceux de l'art du comédien et de la mise en scène ont attiré un grand nombre de jeunes amateurs du 7ème art qui ont pu découvrir le travail créatif qui se fait derrière les caméras.

Les courses en direct



HIPPODROME - EMIR ABDELKADER- ZEMMOURI
MARDI 21 FÉVRIER 2023 - PRIX : OTTAWA- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
-TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ

Vers une arrivée à grosse cote

Ce mardi 21 février, l'hippodrome de Zemmouri avec ce prix Ottawa réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie n'ayant pas totalisé la somme de 221.000 DA en gains et places depuis septembre passé, nous propose un quinté magistral avec une arrivée à grosse cote. Cela dit, nous ne pouvons que vous conseillez de bien lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MEZHOUR. Ce cheval est bien conseillé, il n'est engagé qu'à bon escient. On peut lui faire confiance.

2. ROSHEDI DE DILMI. Il risque de trouver une plus grande opposition. À revoir.

3. NAJEM DE CHOUKH. Il a été lauréat d'une belle victoire sur les 1 400 m, on ne peut le négliger.

4. EL MORDJENE. Tâche délicate. À revoir.

5. ERGUEZ. À revoir.

6. SORIQUE. Tâche difficile.

7. HOLM DILMI. Il va faire partie des prétendants à la victoire, il possède de bons atouts en mains.

8. VIBIORE. Il peut faire partie des prétendants aux places. Outsider moyen.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEUR
A. ZAIDI	1	MEZHOUR	AH. CHAABI	57	9	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	2	ROSHEDI DE DILMI	A. KOUAOUCI	57	4	B. LAOUFI
T. CHABANE	3	NAJEM DE CHOUKH	A. YAHIAOUI	57	1	MS. CHAABANE
H. GUEROUI	4	EL MORDJENE (0)	S. BENDJEKIDEL	57	10	N. TIAR
HL. MESSAOUI	5	ERGUEZ	W. BENDJEKIDEL	57	13	PROPRIÉTAIRE
Y. DELALDJA	6	SORIQUE	AN. CHAABI	57	3	W. CHAABI
B. NAIJA SAHRAO	7	HOLM DILMI	A. HAMIDI	57	16	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL NASR	8	VIBIORE	S. BENYETTOU	57	6	S. ROUANE
L. ZAABOUB	9	KASTAR DE BAZER	B. BERRAH	56	15	PROPRIÉTAIRE
M. ATMANE	10	JAWIR	EH. CHAABI	56	12	W. CHAABI
MZ. METIDJI	11	FLITA D'HEM (0)	K. BAGHDAD	55	14	K. BAGHDAD
HARAS DU PAON	12	BASSMA DU PAON	K. RAHMOUNE	55	5	L. RAHMOUNE
HARAS EL MESK	13	LAYALI EL MESK	K. HAOUA	55	7	YS. BADAOUI
ABH. GUESSOUM	14	ZAHWA LINA	AB. ATTALLAH	55	8	PROPRIÉTAIRE
H. RAHOUANI	15	FAWZANE	A. BOUSSAA	54	11	A. BOUSSAA
T. AIDA	16	NORD DE TUNE	JJ:AB. AIDA	53,5	17	C. AIDA
B. BENFARHAT	17	EL MOURAFEK	AP:MA. AIDA	53,5	2	CH. AIDA

9. KASTAR DE BAZER. Tâche assez difficile.

10. JAWIR. Tâche assez difficile.

11. FLITA D'HEM. À revoir.

12. BASSMA DU PAON. À retenir en bonne place.

13. LAYALI EL MESK. Un outsider assez intéressant.

14. ZAHWA LINA. À revoir.

15. FAWZANE. Tâche délicate.

16. NORD DE TUNE. Il aura son mot à dire. À reprendre.

17. EL MOURAFEK. Un bon outsider.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. HOLM DILMI. - 8. VIBIORE - 1. MEZHOUR - 3. NAJEM DE CHOUKH- 12. BASSMA DU PAON

LES CHANCES

13. LAYALI EL MESK- 16. NORD DE TUNE- 17. EL MOURAFEK

Palestine : un député belge appelle à interdire les produits issus des colonies dans l'UE



Le député belge Simon Moutquin a appelé, lundi, à interdire les produits provenant des colonies sionistes construites sur les territoires palestiniens occupés, sur le marché de l'Union européenne (UE). Sur son compte Facebook, le député Moutquin a écrit : "L'occupation de la Palestine est illégale, et nous ne pouvons pas participer à cette illégalité en acceptant que des tonnes de produits fabriqués dans les colonies se retrouvent dans nos magasins". Moutquin a indiqué que 18.950 Belges ont signé l'initiative citoyenne européenne qui demande la fin de l'importation des produits issus des colonies, appelant les autres à "signer et à diffuser cette pétition, pour le respect du droit, pour la liberté du peuple palestinien, pour une paix juste et durable dans la région". La semaine dernière, les autorités d'occupation sionistes ont annoncé qu'elles iraient de l'avant avec la construction d'environ 10.000 unités de colonisation et lanceraient un processus de "légalisation" rétroactive de 9 avant-postes de colonisation en Cisjordanie, en violation de la légalité internationale. Environ 725.000 colons sont répartis dans 176 grandes colonies et 186 avant-postes aléatoires en Cisjordanie, y compris El Qods-Est, selon les données de l'Autorité des affaires de peuplement de l'Organisation de libération de la Palestine.

Facebook et Instagram lancent un abonnement payant

Mark Zuckerberg, le patron de Meta (Facebook, Instagram) a annoncé dimanche le lancement de "Meta Verified", un abonnement payant à partir de 11,99 dollars par mois pour authentifier son compte sur les plateformes, alors que le géant des réseaux sociaux traverse une passe financière difficile. La formule, qui sera d'abord déployée en Australie et Nouvelle-Zélande cette semaine, ressemble à celle mise en place par Elon Musk sur Twitter, avec des services de vérification de l'identité et des avantages comme un "accès direct au service client". "L'idée est d'améliorer l'authenticité (des profils et donc des échanges, ndlr) et la sécurité sur nos services", a précisé Mark Zuckerberg dans un message diffusé sur sa chaîne Instagram et sur son compte Facebook. Sur Facebook et Instagram, les abonnés auront un badge qui montre que leur identité a été vérifiée, ainsi que des protections pour leur compte (notamment contre



l'usurpation d'identité), l'accès au service client, et plus de visibilité, d'après un porte-parole de Meta. Les contenus des créateurs abonnés à Meta Verified seront ainsi diffusés plus largement et apparaîtront en haut des résultats de recherche et recommandations. L'abonnement est réservé aux individus et professionnels de plus de 18 ans - il n'est pas ouvert aux comptes d'entreprises. Le slogan du réseau social lancé en 2004 a longtemps été "C'est

gratuit et (ça le restera toujours)". Facebook a ainsi établi le modèle dominant des grandes plateformes en ligne: les utilisateurs profitent de services gratuits qui récoltent des informations personnelles sur eux pour les cibler avec de la publicité personnalisée. Plébiscités par les annonceurs, des grandes marques aux petits commerces, Google et Meta sont ainsi rapidement devenus les acteurs dominants du secteur, gagnant des dizaines de

milliards de dollars chaque année. Mais en 2022, Meta a vu ses recettes publicitaires décliner pour la première fois depuis que le groupe californien est entré en Bourse en 2012. Facebook, à lui seul, a atteint les deux milliards d'utilisateurs actifs sur la plateforme au quotidien. Mais entre l'inflation qui rogne les budgets des annonceurs et la concurrence féroce d'applications comme TikTok, ces utilisateurs ne rapportent plus autant qu'avant à Meta. L'entreprise souffre aussi beaucoup des changements réglementaires instaurés par son voisin Apple, qui brident les capacités des réseaux sociaux à récolter les données des utilisateurs pour vendre des espaces publicitaires ultra ciblés. Ces facteurs ont déjà poussé d'autres réseaux, de Reddit à Snapchat, à lancer des formules payantes. Les utilisateurs déboursent donc 11,99 dollars par mois pour Meta Verified sur le web, ou 14,99 dollars par mois sur iOS ou Android.

2 morts et 186 blessés sur les routes en 24 heures

Deux personnes sont mortes et 186 autres ont été blessées dans 136 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique lundi un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, 4 personnes issues d'une même famille (un homme de 49 ans, une femme de 39 ans, un adolescent de 16 ans et une fillette de 4 ans) sont mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'un moteur d'un véhicule en marche dans un garage, dans la commune de Massaâd (wilaya de Djelfa). Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour prodiguer des soins de première urgence à 9 personnes incommodées suite à l'inhalation du même gaz émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas d'Alger (4 personnes), Constantine (4) et Médéa (1). Les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Constantine, Tébessa et Mostaganem, sans enregistrer de victimes.

Oran : 7 personnes placées en détention provisoire dans deux affaires liées à la vente de viandes avariées

Au total sept personnes ont été placées en détention provisoire à Oran, dans le cadre de deux affaires distinctes concernant la vente de viandes blanches et rouges avariées, avec la saisie de plus de 2.200 kg de ces viandes, a-t-on indiqué dimanche dans deux communiqués du parquet du tribunal d'El-Othmania. Dans une première

affaire de lutte contre les pratiques commerciales illicites mettant des personnes en danger, quatre individus ont été déférés devant le juge d'instruction pour délits de négligence entraînant la perte et la dilapidation de deniers publics, escroquerie, étalage et vente de produits avariés et non respect des règles d'hygiène, selon la

même source. Dans le cadre de cette affaire, une quantité de 1.361 kg de viandes rouges impropres à la consommation humaine a été saisie et quatre personnes ont été placées en détention provisoire, selon le communiqué du parquet du tribunal d'El-Othmania. Trois autres personnes ont été placées en détention provisoire dans le cadre d'une

deuxième affaire, avec la saisie de 900 kg de viandes blanches avariées destinées à la consommation humaine. Les personnes arrêtées sont poursuivies pour les délits d'étalage et mise en vente de matières impropres à la consommation humaine, sachant que ces produits sont avariés, non respect des règles obligatoires d'hygiène, pratique d'une activité commerciale permanente sans être immatriculé au registre de commerce, des actes punis par les articles 431, 723 et 31 du code pénal. L'affaire a été renvoyée à l'audience du 21 février, selon le communiqué de presse du même parquet.

Kenya : découverte d'une nouvelle espèce de moustique qui propage le paludisme

Le Kenya a annoncé lundi la découverte d'une nouvelle espèce de moustique qui propage le paludisme, ont rapporté les autorités sanitaires. L'espèce baptisée Anopheles Stephensi a été découverte par des chercheurs de l'Institut de recherche médicale du Kenya (Kemri), en collaboration avec la Division du programme national de lutte contre le paludisme (DNMP) du ministère de la Santé. Elle a été détectée dans les sous-comtés de Laisamis et Saku à Marsabit, puis confirmée au laboratoire de Kemri. Dans un communiqué, le Kemri a noté que l'espèce, qui se propage rapidement, a été découverte lors d'une surveillance de routine des moustiques, faisant savoir que le Kenya devient le sixième pays du continent africain à subir une invasion de cette espèce. Les experts de Kemri ont averti que la découverte de cette espèce de moustiques risque de provoquer une augmentation des cas d'infection et de décès. Selon l'enquête sur les indicateurs du paludisme au Kenya de 2020, la prévalence du paludisme dans le pays s'élève à 5,8 %, avec 3,5 millions de nouveaux cas cliniques et 10.700 décès sont signalés chaque année.

MISE

AUX POINGS

«L'Algérie, qui respecte le droit international et la légitimité internationale, appelle tous les pays du monde à respecter ce droit, ainsi que les décisions et résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité, notamment la résolution 14/15 de décembre 1960, qui reconnaît le droit des peuples à l'autodétermination».

Le président du Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui, Saïd El Ayachi



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 13 km/h
Humidité : 49%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 7 km/h
Humidité : 79%

Dohr : 13h02
Assar : 16h08
Maghreb : 18h37
Îcha : 19h56

Mercredi
1^{er} chaâbae 1444
Sobh : 06h02
Chourouk : 07h29

ALGÉRIE – QATAR

La coopération militaire appelée à aller de l'avant

Le général de Corps d'armée Salem Ben-Hamad Ben-Akil El-Nabet, Chef d'état-major des Forces armées qatariennes, est arrivé, hier, à Alger, dans le cadre d'une visite de travail en Algérie. Conduisant une importante délégation militaire, il a été reçu en audience par le général d'Armée Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.



Ph : DR

Lors des pourparlers, les deux chefs militaires ont abordé les défis sécuritaires imposés à la région arabe et au continent africain, et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun, ainsi que les moyens de renforcer les relations de coopération militaire entre les deux pays frères, nous apprend un communiqué du MDN.

A cette occasion, le Général d'Armée a d'emblée félicité les frères qatariens pour l'organisation parfaite de la coupe du monde de football, qui a suscité « l'admiration du monde entier » et présenté une image « honorifique de l'Etat frère du Qatar ». Abordant les relations entre les deux pays, le Général d'Armée a souligné « l'excellence des relations fraternelles et multiformes entre l'Algérie et le Qatar ». Autrement, a rappelé Saïd Chengriha, l'« excellence qui caractérise les relations fraternelles et multiformes entre l'Algérie

et le Qatar, ce qui incite nos armées à aller de l'avant vers la concrétisation d'une coopération militaire qui traduit effectivement ce rapprochement exceptionnel et prometteur entre les deux peuples frères. ». D'autre part, le général d'Armée a souhaité que cette rencontre soit « une nouvelle occasion pour passer en revue les différents domaines de coopération militaire bilatérale, qui ne cesse de se renforcer, à la faveur de l'intérêt qui lui est réservé par les dirigeants des deux pays, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et son frère, Son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, prince de l'Etat du Qatar, et leur volonté commune

de la promouvoir davantage ».

Pour lui, et comme pour s'en féliciter, cette rencontre « reflète, également, la volonté qui nous anime pour multiplier les échanges de visites entre nos deux armées, telle qu'exprimée lors de la visite fructueuse que j'ai effectuée au pays frère du Qatar en mars 2022, pour prendre part à la 7ème édition de l'exposition et la conférence internationales de la défense navale +DIMDEX-2022+, où nous avons pu relever le sens de l'amitié et les sentiments de fraternité, et aussi la volonté d'ouvrir des horizons prometteurs pour notre coopération militaire. »

De son côté, le général de Corps d'Armée, Chef d'état-major des Forces armées qatariennes, « a exprimé sa joie de se retrouver en Algérie, et s'est félicité de la solidité des relations fraternelles qui lient les deux pays, reflétée par le niveau de la coopération militaire entre leurs armées respectives, dans les différents domaines ». Au terme de cette rencontre, « les deux parties ont échangé des présents symboliques, avant que le général de Corps d'armée Salem Ben-Hamad Ben-Akil El-Nabet ne signe le Livre d'Or de l'état-major de l'ANP », ajoute le communiqué.

Synthèse Farid G.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président Tebboune reçoit un message de l'émir du Qatar

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier à Alger, le vice-ministre qatari des Affaires étrangères pour les Affaires régionales, Dr. Mohamed Ben Abdelaziz El Khalifi, envoyé spécial porteur d'un message de Son Altesse l'Émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.

R. N.

SALON DE L'EMPLOI "EMPLOITIC CONNECT"

Rendez-vous pris les 25 et 26 février au Palais de la culture d'Alger

La 10e édition du salon de l'emploi "Emploitic Connect" se tiendra les 25 et 26 février au Palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger, où il est attendu la participation d'une centaine d'organismes employeurs, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué. L'objectif de cette édition est de réunir plus d'une centaine d'organismes employeurs, d'afficher plus de 2 000 opportunités d'emploi et de recevoir la visite de 20 000 candidats, jeunes diplômés ou expérimentés, selon l'agence d'emploi Emploitic, organisatrice de l'évènement. Organisé sous le patronage du ministère de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et du ministère de la Poste et des Télécommunications, « ce salon a pour princi-

pale vocation la promotion de l'emploi, des talents et des entreprises algériennes ». Des entreprises de tous les secteurs participent à l'évènement, y compris les startups et les entreprises innovantes, prévoient les organisateurs. Durant les deux jours du salon au cours desquels le secteur de la technologie et des métiers du digital seront à l'honneur, plusieurs conférences et ateliers seront organisés pour accompagner les demandeurs d'emploi et faire la promotion des différents acteurs et organismes du marché de l'emploi. Un espace dédié sera consacré aux entreprises innovantes et aux startups. Un accès adapté aux personnes en situation de handicap sera également mis en œuvre au cours de cette manifestation.

M. S.

UTILISATION D'INTERNET EN ALGÉRIE

Le taux de pénétration atteint 70,9%

Le taux de pénétration d'internet en Algérie a atteint 70,9 % en janvier dernier, en forte progression par rapport à la même période de 2022, où il était de 60,6%, selon le rapport "Digital 2023" du cabinet international "Datareportal", spécialisé dans les statistiques relatives à l'internet fixe et mobile dans le monde.

Le nombre d'utilisateurs de l'internet en Algérie a connu également une progression significative atteignant les 32,09 millions d'internautes en janvier 2023 contre 27,28 millions durant la même période de 2022.

La vitesse moyenne de la connexion internet fixe en Algérie était de 11,01 Mégabit par seconde (Mbps) en janvier 2023 contre 9,78 Mbps au cours de la même période de 2022, soit une augmentation de 1,23 Mbps (+12,6%).

De même, la vitesse moyenne de la connexion mobile via les réseaux cellulaires atteignait les 13,40 Mbps en début de 2023, alors qu'elle était de 11,44 Mbps durant la même période de 2022, soit une croissance de 1,97 Mbps (+17,2%). Le rapport fait, en outre, ressortir un total de 48,53 millions de connexions mobiles cellulaires qui étaient actives en Algérie au début de cette année contre 46,57 millions au cours de la même période de l'année dernière, soit une augmentation de 1,96 million entre 2022 et 2023.

Le même rapport note que les connexions mobiles en Algérie équivalaient à 107,2% de la population totale en janvier 2023, précisant que de nombreuses personnes dans le monde utilisent plus d'une connexion mobile. Le nombre d'utilisateurs de médias sociaux en Algérie au 31 janvier 2023 équivalait, pour sa part, à 52,9 % de la population totale, soit 23,95 millions d'utilisateurs.

M. Seghilani

SOUS-RIRE

Vente de viande avariée

